

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1792 - 6 décembre 2002 - prix : 1 €

Côte-d'Ivoire

UNE GUERRE

QUI NOUS

CONCERNE

PS :

**Comment
changer les
apparences
sans
changer de
politique**

p. 5

Fermeture
de Sangatte

**LE DRAME
DES
RÉFUGIÉS
DEMEURE**

P. 4

Espagne

**MARÉE NOIRE ET INCURIE
DES AUTORITÉS**

p. 9

M 06189 - 1792 - F: 1,00 €



Sommaire

Politiciens

- p. 5 ■ Le PS veut changer d'apparence
 ■ la double peine
 ■ Prime de Noël aux chômeurs

Leur société

- p. 5 ■ La fermeture de Sangatte
 ■ Expulsion des Roms
 ■ Retraites : mise en condition
 ■ Chiffres truqués du chômage
 ■ Manifestation des sans-papiers
- p. 16 ■ Bidonvilles menacés d'expulsion
 ■ Droit au logement des jeunes travailleurs menacé

Dans l'enseignement

- p. 7 ■ Raffarin et l'Éducation nationale :
 ■ Lycée Mistral : caméras ou personnel ?

Tribune

- p. 6 ■ Prud'homales : voter pour les syndicats, mais ne leur donner aucun quitus

Dans le monde

- p. 8 - 9 ■ Côte-d'Ivoire : guerre civile
 ■ Burkina-Faso : retour des réfugiés
 ■ Irak : la mascarade des inspections
- p. 10-11 ■ Espagne : marée noire et incurie des autorités
 ■ Autriche : recul de l'extrême droite
 ■ Belgique : le racisme et l'attitude de la police
 ■ Suisse : lutte ou référendum

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Crédit Lyonnais : le personnel face aux manœuvres des banquiers
 ■ L'amiante et la Bourse
- p. 13 ■ France Télécom : réaction du personnel « au plan de sauvetage »
 ■ Carrefour Nice
- p. 14 ■ Matra Romorantin
 ■ Tours Couture
- p. 15 ■ Mines de Potasse d'Alsace-Stocamine
 ■ La Poste Mulhouse
 ■ CEAC Nanterre

Renvoi d'ascenseur...

Le gouvernement a pris la décision de faire contrôler l'ensemble des ascenseurs du pays. Un texte en ce sens devrait être très prochainement soumis aux députés. Et ce n'est pas trop tôt, vu la série noire de ces derniers mois.

Selon le ministre du Logement, les deux tiers de ces 420 000 ascenseurs devraient faire l'objet de travaux de remise aux normes. Autant dire que, notamment dans les quartiers populaires et cités HLM, les ascenseurs sont comme le reste : on les a laissés se dégrader. D'abord, faute de moyens, ou plutôt, de volonté politique de la part des autorités au sens large, et particulièrement des gouvernements successifs pour lesquels le logement des travailleurs était le cadet des soucis. Ensuite, parce que le système locatif en matière d'habitat collectif fonctionne de telle manière que le contrôle sur les sociétés chargées de l'entretien et de la maintenance des ascenseurs laisse pour le moins à désirer, quand il ne s'apparente pas à une forme d'escroquerie organisée. On pourrait rappeler quelques affaires qui ont défrayé la chronique judiciaire en mettant en évidence les liens « d'affaires » entre des municipalités ou des syndicats et des prestataires de services sur le dos des locataires. Le comble est que, même là où les ascenseurs sont en piteux état, voire hors d'état de fonctionner, les bailleurs, dits sociaux ou autres, ne se font pas faute de facturer des charges pour un service inexistant ou presque.

Maintenant, le gouvernement « découvre » ce problème... qui dure depuis long-

temps et qui n'a cessé de s'aggraver au fil des ans. Il a fallu pour cela qu'il y ait plusieurs morts et blessés graves en plusieurs villes dans un laps de temps rapproché et que ces informations, diffusées par la presse, risquent de déboucher sur un énorme scandale. Après tout, si cela devait améliorer la sécurité, et tout simplement la vie de millions de locataires (les ascenseurs sont en effet le mode de transport collectif - eh, oui - le plus utilisé, à toute heure de la journée, dans le pays), personne ne s'en plaindrait.

Il reste toutefois un « petit » problème. À qui va-t-on présenter la note de ce marché énorme : le contrôle et la remise en état d'un parc d'ascenseurs qu'on dit le plus vieux mais surtout le plus grand de toute l'Europe ? En toute justice, ce devrait être aux constructeurs d'ascenseurs et aux sociétés d'entretien, qui ont d'autant plus prospéré qu'ils n'ont ni assuré de suivi ni rempli leurs obligations, et aux autorités, qui les ont laissé faire, de prendre à leur charge une dépense que le ministère du Logement évalue à quatre milliards d'euros.

Les capitalistes du secteur et le gouvernement étant ce qu'ils sont, ce n'est évidemment pas ce qu'ils préparent. À moins qu'en se faisant entendre largement pour ne pas en être une seconde fois les victimes, les locataires des quartiers et cités populaires ne leur imposent qu'il en soit autrement...

P.L.

Des candidats de Lutte Ouvrière

Trois élections partielles vont avoir lieu dans les prochains mois en Région parisienne, une élection municipale aura lieu à Noisy-le-Sec dont les scrutins sont prévus pour le 12 et le 19 janvier. Une élection législative partielle se déroulera dans la cinquième circonscription du Val-d'Oise, celle d'Argenteuil-Bezons, dont le député UMP Georges Mothron, devançant Robert Hue de peu, a vu son élection annulée. Enfin, une autre législative aura lieu dans le dix-septième arrondissement de Paris où l'élection d'Annick Lepetit (PS) vient d'être annulée.

Lutte Ouvrière présentera des candidats dans ces trois élections. Dans un communiqué, notre camarade Patrice Crunil, 48 ans, ouvrier à l'usine Snecma de Gennevilliers, candidat dans la cinquième circonscription du Val-d'Oise constate notamment : « Les travailleurs peuvent aujourd'hui mesurer les attaques menées contre eux par le gouvernement Chirac-Raffarin : remise en

cause de la Sécurité sociale (fin du remboursement pour tous des visites à domicile...), grandes manœuvres contre les retraites, suppression de nombreux postes dans la Fonction publique... Bien sûr, ce gouvernement ne fait que poursuivre ce qui avait été entrepris par les gouvernements de droite comme de gauche, une politique identique qui a conduit à la mascarade de l'appel au vote Chirac par les dirigeants de la gauche, à l'élection présidentielle. Aujourd'hui, le gouvernement Chirac-Raffarin se croit fort du plébiscite obtenu au printemps dernier par le chef de la droite pour mener l'offensive contre l'ensemble du monde du travail ».

Et notre camarade conclut, en annonçant sa candidature : « Il faut que les travailleurs, les retraités, les jeunes d'Argenteuil-Bezons se fassent entendre dans cette élection partielle. Il faut que puisse s'exprimer, à cette occasion, la voix du monde du travail. »

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron
 6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 64

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org
 Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org
 E-mail : contact@union-communiste.org

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie			

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL et VILLE :

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE

.....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE, par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 2 décembre 2002

Côte-d'Ivoire UNE GUERRE QUI NOUS CONCERNE

■ Pendant qu'en France, les grands magasins et les chaînes commerciales ne savent plus quoi inventer pour attirer le chaland à l'approche des fêtes, du moins ceux qui ne sont ni chômeurs, ni trop mal payés, la Côte-d'Ivoire s'enfonce dans la guerre.

La Côte-d'Ivoire est loin, et pourtant ce qui s'y passe nous concerne. Elle nous concerne parce que les troupes françaises présentes en permanence dans le pays interviennent de plus en plus ouvertement dans le conflit. Et pour la première fois, le week-end des 30 novembre et 1^{er} décembre, elles ont fait des morts.

Elle nous concerne aussi parce que ce pays est issu de l'ancien empire colonial français d'Afrique et parce que, bien que le pays soit indépendant depuis plus de quarante ans, l'économie est dominée par des trusts français qui nous exploitent aussi.

Depuis plusieurs semaines, à la suite d'une rébellion militaire, le pays se trouve coupé en deux. Une nouvelle rébellion armée vient de couper le pays en trois.

Les médias ont présenté l'intervention de l'armée française dans cette troisième zone comme une intervention humanitaire visant à sauver la vie des étrangers non africains. Mais elle a aussi ouvert le chemin aux troupes gouvernementales, prenant ainsi parti entre les bandes armées qui déchirent le pays.

Si les étrangers non africains, pour la plupart français, sont nombreux en Côte-d'Ivoire, ils sont rarement des médecins, des enseignants ou des ingénieurs venus aider la population, mais des cadres de grandes sociétés françaises, présentes pour l'exploiter. Bouygues dispose du monopole de l'électricité et de l'eau, sans parler des grands chantiers de travaux publics. Le groupe Bolloré possède le chemin de fer du pays et domine le port d'Abidjan et le chantier naval. Bien des banques et des hypermarchés portent les enseignes d'ici.

La Côte-d'Ivoire, le pays le plus riche de l'ancien empire colonial français d'Afrique, premier producteur mondial de cacao, grand producteur de café, a été longtemps un paradis pour ceux qui sont venus faire fortune dans le pays, où l'écrasante majorité des habitants se considère heureuse lorsqu'elle peut prendre un repas par jour. Mais il n'en a jamais été un pour la majorité des habitants.

Tant que le cacao et le café se vendaient bien sur le marché mondial, il y avait au moins du travail dans les campagnes. Comme il y en avait dans les grandes villes où se construisaient des buildings pour les banques et les sièges des grandes entreprises, et des villas pour leurs cadres, pendant que ceux qui les construisaient se seraient dans des taudis infects. Du travail, il y en avait tellement que le pouvoir colonial français d'abord, puis la dictature au profit de laquelle il avait

décolonisé, ont fait appel à de la main-d'œuvre venant d'autres pays, dont le Burkina voisin.

Mais quand le ralentissement économique est intervenu, en Côte-d'Ivoire comme ailleurs, c'est aux travailleurs des villes et des campagnes qu'on en a fait payer le prix. Et, en Côte-d'Ivoire comme ailleurs, il s'est trouvé des démagogues pour dresser les travailleurs d'origine ivoirienne contre les travailleurs immigrés. Les conséquences en sont cependant d'autant plus graves en Côte-d'Ivoire que la misère y est plus grande et que les frontières tracées par l'ancien pouvoir colonial passent au milieu des peuples et des ethnies, et que la distinction entre nationaux et étrangers a encore moins de signification en Côte-d'Ivoire qu'ailleurs.

Aujourd'hui, les démagogues de la politique qui propageaient des mots assassins ont été relayés par les bandes armées qui assassinent. La population, dont la pauvreté est déjà aggravée par le ralentissement de la vie économique, par la fermeture des usines et des chantiers, est en plus rançonnée par les bandes armées.

Le gouvernement français affirme déplorer l'engrenage de la violence en Côte-d'Ivoire. Mais cette violence incontrôlée est issue de la violence des régimes ivoiriens successifs, protégés par l'État français afin que des groupes français puissent continuer à amasser de l'argent dans ce pays. Leur argent a aujourd'hui une forte odeur de sang.

Arlette LAGUILLER

Non à la politique guerrière de Bush, Chirac, Blair et Cie !

NON À LA GUERRE CONTRE L'IRAK !

La guerre que les dirigeants de l'impérialisme américain se préparent à mener contre l'Irak, qu'elle se fasse sous le mandat de l'ONU ou pas, est une infamie. Elle aura des conséquences catastrophiques

pour le peuple irakien qui est déjà victime de l'embargo imposé depuis des années par les grandes puissances. Et nous ne pouvons pas oublier que les dirigeants de l'impérialisme français sont impli-

qués dans la politique guerrière de Bush et s'engageront à ses côtés, même s'ils ont affiché quelques distances vis-à-vis de Bush.

Le 14 décembre, des manifestations sont prévues dans

de nombreux pays d'Europe et du monde. Pour protester contre les menées guerrières de Bush, Chirac, Blair et autres Aznar ou Berlusconi, Lutte Ouvrière appelle elle aussi à participer largement

aux différentes manifestations organisées, et notamment à la manifestation organisée à

PARIS,
le samedi 14 décembre,
à 15 heures,
place de la République



Sarkozy ferme le centre de Sangatte

ET APRÈS ?

Sarkozy et son homologue britannique, David Blunkett, sont aux anges. Ils viennent de décider de fermer, le 30 décembre prochain (avec trois mois d'avance sur leur propre calendrier), le centre de Sangatte, cet entrepôt transformé par la Croix-Rouge en local d'hébergement de réfugiés, qui a, en trois ans d'existence, acquis une triste célébrité dans toute l'Europe, et au-delà.

Depuis son ouverture fin 1999 (pour accueillir 300 familles kosovares chassées de chez elles autant par le régime de Milosevic que par les bombardements occidentaux), ce centre a vu défiler 60 000 personnes, pour la plupart des Kurdes, des Irakiens, des Afghans. Ces réfugiés fuyant les persécutions et les guerres (y compris cel-

les que mène l'Occident dans ces régions) ont afflué à Sangatte dans l'espoir de gagner la Grande-Bretagne où, croyaient-ils, ils pourraient trouver du travail plus facilement qu'ailleurs en Europe. Plus d'une dizaine n'ont trouvé là que la mort en tentant de franchir le passage, de plus en plus hermétiquement gardé, entre la France et la Grande-Bretagne. Des dizaines de milliers d'autres ont constaté ce qu'il en était de la « France (prétendue) terre d'accueil » (la police dit avoir procédé à... 80 000 interpellations de « clandestins » dans le Calaisis pour la seule année 2001 !). Les gouvernements de Jospin puis de Raffarin ne s'intéressaient au sort de ces damnés de la Terre que pour leur publicité, mais jamais au point de leur offrir des perspectives décentes de reconstruire ici leur vie.

Maintenant, l'ex-ministre socialiste et nouveau député de Calais Jack Lang en est à tresser des couronnes de laurier à Sar-

kozy sur France-Inter. La veille, dans l'avion qui les ramenait ensemble de Londres, il lui aurait même glissé à l'oreille, comme l'aurait entendu l'envoyée du Figaro : « Ah ! Si nous (le gouvernement Jospin) avions fait seulement 10 % de ce que vous avez fait là ! ». Quant au maire PCF de Calais, Jacky Hénin, il lui aurait déclaré : « Bravo, c'est du beau travail de pro ! »... Sur ce terrain, celui de la comparaison avec une ex-majorité de gauche dont la politique en la matière ne s'est en rien distinguée de celle de la droite, Sarkozy a effectivement la partie belle. Au point que, dans *Le Monde*, il a pu vanter, sans craindre d'être contredit à gauche, « l'humanité de [sa] décision ».

La police de Sarkozy vient pourtant de renvoyer, par la force, une dizaine de réfugiés afghans dans leur pays. Comme si, depuis que les armées occidentales, dont l'armée française, ont chassé les talibans de Kaboul pour réinstaller

au pouvoir les seigneurs de la guerre et de la drogue, la situation y était redevenue idyllique ! Le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés a bien protesté contre cette infamie, en revanche on n'a pas entendu « l'opposition » de gauche s'en indigner.

Les dirigeants anglais et français ont effectivement de quoi se féliciter de cet accord qui, avec la fermeture de Sangatte, leur retire une épine du pied. Avoir supprimé, d'un commun accord, cet « abcès de fixation », cela fait certes disparaître un symptôme hideux, mais pas la maladie, non moins hideuse, qui l'a fait surgir.

Personne ne peut croire un instant qu'avec la fermeture de Sangatte le « problème » est réglé, pas même celui, immédiat, des gens qui s'y entassent. La Grande-Bretagne aurait promis d'accueillir environ 1200 d'entre eux qui ont des attaches familiales outre-Manche, en leur procurant un travail, mais en leur refusant le statut de réfugié – « l'humanité » des gouvernants a des limites vite atteintes. La France, a dit Sarkozy, trouvera une « solution » pour 300 à 350 autres. Cela concernerait donc en tout 1500 réfugiés, alors que le centre en accueille 1800 et que, selon la Croix-Rouge, 5000 personnes auraient, depuis novembre, été enregistrées par elle et erreraient dans la région, dans l'attente d'un hypothétique

passage en Angleterre. Rien, semble-t-il, n'est prévu pour tous ces gens. Et surtout rien, ou plutôt rien de bon, pour ceux qui vont continuer à affluer.

Combien de milliers de pauvres gens vont arriver, ne serait-ce que d'Irak, poussés par la crainte de la nouvelle guerre que promet Bush, et par les raids que ses bombardiers effectuent de toute façon sur ce pays depuis une dizaine d'années ? Combien, plus nombreux encore, arriveront d'Afghanistan ou d'ailleurs, pour échapper à la guerre, à la misère, à l'oppression ?

À ces questions, Sarkozy et Blunkett n'ont qu'une réponse. Leur accord prévoit de renforcer la coopération franco-britannique contre l'immigration, notamment en créant des organismes mixtes de contrôle trans-Manche. La Grande-Bretagne se serait aussi engagée à fournir de « nouveaux moyens technologiques de détection, des battements cardiaques notamment, destinés à d'autres ports français ». Consacrer toujours plus d'argent, non pas à soulager la misère de la planète, mais à détecter plus facilement ceux qu'elle chasse, voilà « l'humanité » de ce système et de ceux qui le servent.

Pierre LAFFITTE

Mulhouse : MAIRE PS... ET INTERPELLATION MUSCLÉE DE MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE !

Samedi 30 novembre, une dizaine de militants syndicaux distribuait des tracts pour les élections prud'homales sur le marché de Mulhouse. La police, accompagnée d'une adjointe au maire, membre du RPR sur la liste municipale PS de Mulhouse qui a emporté les élections, vint alors leur dire qu'il était interdit de distribuer des tracts sur le marché et fit contrôler leur identité. Peu de temps après, deux militants de Lutte Ouvrière, venus vendre le journal, comme cela se fait à cet endroit tous les samedis depuis plus de vingt ans, étaient à leur tour l'objet de l'attention de la police nationale. Toujours accompagnée de l'adjointe au maire, celle-ci, vint leur intimer l'ordre de partir sous prétexte qu'il serait interdit de vendre la presse dans la rue à Mulhouse, tout en étant bien sûr incapable de citer le texte sur lequel elle s'appuie pour affirmer cela. L'adjointe au maire, qui semblait avoir perdu tout contrôle, accusa même publiquement nos camarades d'être responsables de l'incendie du Marché de Noël, la veille au soir ! Nos camarades, protestant de leur droit à vendre la presse dans la rue, n'avaient pas pu terminer qu'ils étaient embarqués, traî-

nés brutalement par la police jusqu'aux voitures, plaqués contre celles-ci, menottés les mains dans le dos, insultés, fouillés au corps puis emmenés de force en voiture au commissariat, où ils étaient menottés au radiateur !

Lutte Ouvrière a interpellé publiquement, par lettre ouverte et communiqué, le maire socialiste de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, lui demandant s'il cautionnait l'intervention de son adjointe et de la police.

Il y a quelques semaines, le même Jean-Marie Bockel recevait en grande pompe à Mulhouse Nicolas Sarkozy. La ville renouvelait en effet avec le ministère de l'Intérieur un accord qui lui donne plus de moyens pour agir contre l'insécurité. Ce jour-là, comble de l'hypocrisie, un autre adjoint au maire ainsi que des personnalités socialistes participaient à une manifestation contre les lois Sarkozy qui, sous prétexte de lutte contre l'insécurité, instaurent des mesures contre les pauvres.

La mairie de Mulhouse protestera-t-elle contre les atteintes à la liberté d'expression de la presse ouvrière commises par la mairie de Mulhouse ?

— NON À L'EXPULSION — DES ROMS !

Les familles Roms du camp de Lieusaint, en Seine-et-Marne, risquent de connaître à tout moment le même sort que celles de Choisy-le-Roi, dans le Val-de-Marne, où mardi 3 décembre, à 6 h 30 du matin, 450 gendarmes et policiers ont expulsé quelque 150 personnes du terrain vague qu'elles occupaient depuis plusieurs années. A Lieusaint également, une mesure d'expulsion assortie d'au moins 17 arrêtés de reconduite à la frontière a été prononcée.

Le comité qui les soutient a entrepris plusieurs actions en direction des municipalités et de la préfecture, afin d'essayer de peser pour que ces familles puissent être relogées dans des conditions décentes. Vendredi 29 novembre, plusieurs membres du comité se sont ainsi imposés à une réunion de la communauté de communes de l'agglomération de Melun, pré-

sidée par le député-maire UMP Mignon, afin de revendiquer la mise à disposition par ces communes d'un terrain aménagé.

Cette interpellation, matérialisée par la distribution d'une adresse, a été également signée par plusieurs députés européens, parmi lesquels les trois élus de Lutte Ouvrière, puis distribuée à la population.

Au cours du week-end, l'inquiétude a encore grandi dans le camp de Lieusaint, à l'annonce de l'intervention policière imminente sur Choisy. Le comité a donc décidé d'interpeller directement le préfet, auquel une entrevue avait été demandée depuis une semaine... sans succès.

Le hall de la préfecture de Melun a donc été occupé mardi 3 décembre pendant près de deux heures par une vingtaine de membres du comité de soutien, qui ne se sont pas privés pour distribuer

une nouvelle fois leur adresse aux usagers et au personnel de la préfecture.

Après une série de tractations, le préfet a fait savoir qu'il concédait une entrevue pour le 20 décembre, mais sans pour autant lever ses menaces d'expulsion ou garantir un quelconque statu quo. Cette réunion était de toute façon prévue pour discuter du cas de l'ensemble des sans-papiers de Seine-et-Marne. Face aux protestations du comité, l'émissaire du préfet a alors ordonné aux policiers l'expulsion manu militari de tous les présents. Un photographe du *Parisien* présent sur les lieux a d'ailleurs été molesté au passage.

Le cynisme et le mépris affichés par les responsables de la préfecture n'ont pas entamé le moral des membres du comité de soutien, qui envisagent d'autres actions dans les jours à venir.

PS: comment changer les apparences SANS CHANGER DE POLITIQUE

Il ne se passe plus de week-end, sans qu'au sein des formations de l'ex-gauche plurielle, se déroule un forum, un débat, un séminaire, bref une réunion interne où l'on débat de la manière de se remettre en selle.

De toute part on s'interpelle, on polémique vertement au sein du PS contre les tentations néolibérales de certains, à savoir Fabius et Strauss-Kahn.

Dernièrement c'était Henri Emannuelli, qui après avoir siégé dans les gouvernements Mauroy, puis dans celui de Fabius, entre 1981 et 1984 apostrophait ce dernier ainsi que François Hollande et quelques autres les accusant quasiment d'incarner la trahison des idéaux socialistes. Le week-end dernier ce sont d'autres ex-ministres sous Jospin cette fois, Marylise Lebranchu et Jean Glavany qui se sont retrouvés aux côtés de Julien Dray pour diriger leurs flèches contre d'autres dirigeants du PS, jugeant un peu tard, que le gouvernement dont ils étaient des membres en vue, avait « mis son drapeau dans la poche » Marylise Lebranchu aurait même, dans son élan, déclaré : « Je suis rentrée socialiste dans le gouvernement, j'en suis sortie raisonnablement révolutionnaire ». Brave gens dormez bien, l'ex-garde des Sceaux se déclare révolutionnaire, mais raisonnablement. On respire !

Des citations de la même eau, on pourrait en faire à la pelle car presque aucun des leaders de cette gauche, dès lors qu'on est loin d'échéances élec-



torales décisives, ne se risque trop à se situer dans le camp du libéralisme économique. Même Strauss-Kahn affiche aujourd'hui sa solidarité avec les manifestants antimondialisation de Florence – ce qui montre bien que cela ne veut pas dire grand-chose –, et regrette, paraît-il, de s'être prononcé en faveur de la privatisation d'EDF.

Tout ce petit milieu, aussi bien au sein du PS que dans les formations alentours qui se préparent à s'y rallier le moment venu, c'est-à-dire au moment des échéances électorales, discutent des mêmes choses, quasiment dans les mêmes termes. « Reconstruire la gauche », comme ils disent, c'est en réalité chercher un « truc » pour retrouver une majorité électorale leur permettant de revenir à la gestion des affaires, et surtout d'y

trouver ou d'y retrouver une place. Cette préoccupation éclaire ces débats qui tournent en rond, autour de ce seul axe. Et ils en marquent les limites. La discussion autour de l'idée, pour la défendre ou la rejeter, de la mise en place d'un « pôle de radicalité » se résume à une discussion pour savoir comment regagner des électeurs. Un peu comme les conseillers en communication discutent de la couleur de la cravate des candidats, de la qualité de leur sourire, ou du nombre de fois qu'il faut utiliser le mot ouvrier dans leurs discours pour séduire telle fraction de l'électorat. L'un des maîtres-d'œuvre de la stratégie du PS, Jean-Christophe Cambadélis a mis les points sur les i, en déclarant : « Si nous nous engageons dans un processus de radicalisation, nous perdrons notre âme réformiste, sans pour

autant gagner sur le plan électoral. » Que Cambadélis se rassure, quels que soient les discours des uns et des autres, aucun n'a perdu son âme réformiste (mieux vaudrait dire gouvernementale et gestionnaire), quant à savoir ce qui sera électoralement payant pour eux l'avenir leur dira.

D'ailleurs si cette radicalisation ou cette radicalité étaient autre chose que des discours, pourquoi se refusent-ils à en préciser le contenu ? S'agirait-il pour ces « révolutionnaires raisonnables »

sur le retour, de faire désormais campagne contre les licenciements en se prononçant pour leur interdiction ? S'agirait-il d'agir contre la loi du profit, au nom de laquelle ces licenciements sont décidés ? S'agirait-il, alors que les « affaires » en illustrent la nécessité, de réclamer la levée du secret commercial et bancaire ? S'agirait-il de se battre, autrement que dans des propositions de loi, bien tardives et bien timorées, de se prononcer pour le droit de vote des étrangers, pour la régularisation des sans-papiers ? Ils se gardent de le dire. Certes ces âmes réformistes pourraient tenir de tels discours sans que cela les engage. Ils ont su le faire parfois, dans des programmes électoraux jamais appliqués. Mais aujourd'hui ils ne le font même pas.

Tous ces bavardages destinés à préparer de futurs maquignonnages pré-électorales ne doivent donc pas faire oublier que la tâche essentielle reste pour la classe ouvrière, pour les milieux populaires de s'organiser pour s'opposer aux coups portés conjointement par le patronat et le gouvernement. Sans attendre, ni espérer qu'une quelconque alternance permette de faire ce que ces politiciens de cette prétendue gauche n'ont jamais fait auparavant, quand ils disposaient des moyens de le faire.

Jean-Pierre VIAL

Prime de Noël aux chômeurs RAFFARIN FAIT SA B.A.

Un million et demi de chômeurs vont finalement toucher une prime de Noël de 150 euros. Cela ne concerne que les Rmistes et les chômeurs en fin de droits et c'est la même somme que l'an dernier alors que les associations de chômeurs réclamaient 500 euros pour tous.

Le Mouvement national des chômeurs et précaires y a vu du « mépris » pour les victimes du chômage, AC ! (Agir ensemble contre le chômage) a jugé, à juste titre, cette prime « aussi minable que celle de Jospin » ; le secrétaire de la CGT Bernard Thibault, toujours conciliant, a regretté qu'elle ne soit pas plus forte en trouvant tout de même que c'était « mieux que rien ».

Evidemment, le gouvernement, par la bouche de François Fillon, ministre du Travail, avait laissé entendre qu'il n'y aurait

peut-être rien car le gouvernement Jospin avait versé l'an dernier une prime sans la financer. Mais tel un justicier au service des pauvres, Raffarin a dit oui à la prime ! Il a ajouté au cas où on n'aurait pas bien compris : « Dans la période de Noël en particulier, il n'est pas mauvais que l'État montre des élans du cœur ».

Bref, Sarkozy fait la chasse aux plus démunis, Fillon se crispe sur les cordons de la bourse et Raffarin joue les petits frères des pauvres : les rôles sont bien répartis au sein du gouvernement, mais tout cela ne peut faire oublier qu'on n'a pas eu besoin de tant de cinéma pour laisser les députés augmenter leur salaire de 70 % ni pour faire cadeau de quelques millions aux contribuables les plus aisés.

S. M.

Sarkozy, la double peine et le PS

La double peine, cette pratique injuste et inique qui permet d'expulser du territoire français un délinquant étranger condamné une fois sa peine de prison accomplie a encore de beaux jours devant elle. Pour la seule année 2002 la double peine menaçait 6 405 condamnés et 2 638 d'entre eux étaient effectivement expulsés de France. La grande majorité d'entre eux vivaient dans le pays depuis de nombreuses années, la plupart du temps depuis leur petite enfance et leur famille, parents et enfants, y résident.

Sarkozy avait laissé entendre qu'il proposerait de

supprimer la double peine pour les personnes arrivées très jeunes en France, par exemple avant l'âge de dix ans ou pour celles qui y demeurent depuis plus de quinze ans. Mais il ne s'agit, Sarkozy a tenu à le préciser, que d'un simple aménagement de la loi. Pour faire semblant de ne pas rester inerte sur cette question, les députés socialistes se sont empressés – un peu tard – de déposer un projet de loi, bien modeste, qui ne vise qu'à limiter les interdictions de séjour sur le territoire français pour les étrangers condamnés pénalement.

En déposant ce projet de loi prétendant limiter les effets de

la double peine les députés socialistes savaient qu'il n'aurait pas plus d'avenir ni d'effet que leur récent projet de loi sur le droit de vote des étrangers aux élections locales, mais là n'est pas leur souci. Ces petites joutes parlementaires purement symboliques n'ont pour fonction que de permettre au Parti Socialiste de se refaire une vertu. Mais comme les socialistes ont toujours un temps de retard sur Sarkozy, cela contribue à donner à ce dernier le beau rôle. Sans que cela améliore en quoi que ce soit la situation pour les victimes.

Alain Valler

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Prud'homales : VOTER POUR LES SYNDICATS MAIS NE LEUR DONNER AUCUN QUITUS

Des élections ont lieu le mercredi 11 décembre, pour les prud'hommes, ces tribunaux paritaires salariés/patrons, renouvelés tous les 5 ans, qui statuent sur les conflits individuels du travail. Seize millions de travailleurs (seule la Fonction publique est exclue) vont élire à la proportionnelle 7323 conseillers prud'homales salariés présentés sur listes syndicales. Les patrons en élisent autant de leur côté. Le déplacement pour aller voter est pris et payé sur le temps de travail. Tout devrait baigner ! Sauf que la procédure compliquée élimine une bonne partie des chômeurs. Sauf que les pressions patronales, ouvertes ou insidieuses, pour ne pas faciliter le vote sont multiples et s'exercent tout particulièrement sur les travailleurs à statut précaire. Et il est bien difficile de dire ce qui pèse le plus dans l'abstention importante et croissante (65,6 % en décembre 97, contre 36,7 % en 1979, près de vingt ans auparavant), de l'indifférence des travailleurs ou des pressions patronales dans une période où précarité et chômage se généralisent.

Cela dit, bien des travailleuses et travailleurs, y compris de petites entreprises, sont satisfaits de pouvoir « traîner leur patron aux prud'hommes ». Chaque tribunal de prud'hommes est composé de 2 représentants patronaux et de 2 représentants syndicaux. Lorsque les juges se partagent à égalité sur les décisions – ce qui est souvent le cas, patrons d'un côté ouvriers de l'autre – un juge départiteur est désigné pour trancher. Formellement, la procédure est simple, gratuite. Un salarié peut se défendre lui-même, oralement, ou se faire assister d'une personne de son choix, d'un proche, d'un militant syndical. Dans les faits pourtant, des obstacles divers limitent le recours aux prud'hommes, du moins sans avocat. Ce qui n'empêche pas les salariés de déposer le gros des 200 000 affaires traitées annuellement et d'obtenir gain de cause dans plus de 80 % des cas. Mais les parties ont la faculté de faire appel et les patrons y recourent à l'occasion. Les affaires reviennent à la Justice traditionnelle et sont alors tranchées par des juges professionnels qui peuvent remettre en question la décision prud'homale.

Dans ces limites, les prud'hommes se bornent à faire respecter la législation lorsqu'elle est ouvertement violée par les patrons. La principale injustice, l'exploitation, ne peut certes être combattue dans l'enceinte d'un tribunal. La lutte de classe se déroule pour l'essentiel sur d'autres terrains que celui du droit existant. Mais les prud'hommes sont une défense minimum.

A noter que depuis pas mal d'années, les prud'hommes ont à traiter une majorité d'affaires de licenciement. Le patronat, petit ou grand, ne s'embarrasse de rien pour réduire ses effectifs, et le licenciement reste pour lui « le gain financier

le plus rapide ». Les travailleurs obtiennent souvent une réparation financière, mais la loi n'oblige pas les patrons à réintégrer.

Reste l'enjeu politique que représente l'élection prud'homale pour les cinq confédérations syndicales reconnues représentatives et les syndicats qui aspirent à l'être. Les organisations syndicales sont appelées, en fonction de leur représentativité – et les élections prud'homales vont la mesurer – à collaborer avec les pouvoirs publics dans un certain nombre d'instances, conseils ou comités. Parmi lesquels les commissions du plan, le conseil supérieur de l'emploi, du reclassement professionnel, des commissions d'emploi et de reclassement au niveau régional, aux conseils de la formation professionnelle, à l'AFPA, dans les COTOREP, etc. Sans compter leur présence au Conseil économique et Social, aux ASSEDIC, aux caisses de Sécurité sociale et d'Allocations familiales, aux caisses de retraites complémentaires... Tous ces postes leur permettent de vivre au-dessus de leurs moyens militants, et dans une indépendance toujours plus grande par rapport à leur base.

La perspective des prud'homales n'a pas été sans influencer les tactiques des confédérations et tout particulièrement leurs appels aux journées d'action de ces dernières semaines, pour montrer aux plus combattifs une certaine réactivité, mais aux patrons et au gouvernement leur entière « responsabilité », par l'émission des journées, la division entre les catégories et la mise en veilleuse des grandes revendications communes au monde du travail. La CGT affirme qu'un bon score pour elle serait de bon aloi pour les luttes. Peut-être. Sauf si ses dirigeants le prennent pour un quitus à une politique qui, pas davantage que celle de la CFDT ou de FO, ne répond aux intérêts fondamentaux des travailleurs. Tous les dirigeants des confédérations, y compris de la CGT qui défend aujourd'hui un syndicalisme de concertation plutôt que de contestation, sont bien davantage préoccupés par leur place dans des négociations bidon autour de tapis verts ou même des débats sur les « règles de négociation collective » (que le ministre du Travail Fillon va mettre à l'ordre du jour !) que par le meilleur moyen de préparer la riposte d'ensemble nécessaire, pour les retraites, pour l'emploi, pour les salaires. Surtout que la date de démarrage de l'offensive gouvernementale contre les retraites vient d'être fixée au début février. Cela va venir très vite.

Les travailleurs doivent donc aller voter pour leurs conseillers prud'homales, le 11 décembre prochain, mais ne pas laisser entre les mains des confédérations une affaire aussi importante que la défense immédiate de leurs intérêts.

Michelle VERDIER

Convergences Révolutionnaires n° 24 (novembre-décembre 2002),
bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur les trusts pétroliers qui saignent la planète.
Des articles sur le projet du gouvernement pour une décentralisation au service des patrons, et celui du Medef pour torpiller le droit du travail ; l'Argentine en chute libre.
Un échange de points de vue avec Débat Militant (LCR) sur l'unité des révolutionnaires.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de Convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Retraites : LA MISE EN CONDITION

Les ministres et les dirigeants patronaux continuent leur offensive verbale pour préparer l'opinion au démantèlement des retraites. Chaque jour, l'un ou l'autre assène sa petite phrase visant à préparer le terrain.

Raffarin, au détour d'une phrase, vient de se prononcer pour l'alignement de la durée de cotisation dans le public pour l'obtention d'une retraite à taux plein sur les 40 annuités du privé. Ça n'est pas une surprise.

Au Medef, on se dit favorable à un allongement encore plus brutal de la durée de cotisation pour tous et son vice-président a même donné des chiffres significatifs et inquiétants : « Toutes les études montrent que, s'il n'y a pas six ou sept ans d'augmentation de la durée de cotisation, le système va exploser. » Quelles études, celles qui apportent de l'eau au moulin des patrons ?

Dans cette opération, le gouvernement et le patronat s'épaulent et se complètent.

Le gouvernement veut réduire la charge financière que représentent les retraites dans le secteur public. D'autant qu'il est confronté, dans les années qui viennent, au fait que de

nombreux fonctionnaires vont atteindre l'âge de la retraite.

Le patronat, lui, ne veut pas forcément garder des travailleurs jusqu'à 65 ans, 70 ans, voire davantage. Dans bien des cas, il préfère remplacer les plus anciens par des jeunes en forme, moins payés. En fait, l'un des objectifs de cette campagne c'est aussi, en réduisant le montant de la retraite légale – car c'est à cela que l'on veut aboutir – de développer des retraites par capitalisation, sous forme d'épargne salariale. Lorsque le patronat parle d'un départ retardé à la retraite, il n'y a de sa part aucun engagement à ne pas licencier les travailleurs bien avant l'âge légal de la retraite !

Le gouvernement et le patronat marchent de conserve pour œuvrer à la dégradation des conditions du départ en retraite de tous, donc pour imposer l'allongement de la durée de cotisation.

Ce sera son principal chantier de démolition dans les prochains mois. Ce devra être l'un des objectifs des luttes à venir, salariés du secteur public comme ceux du secteur privé, tous visés par le plan de Raffarin et de Seillière.

Michel ROCCO

Derrière les chiffres truqués LA RÉALITÉ DU CHÔMAGE

Les menaces de fermetures d'entreprises, les annonces de restructuration et de plans sociaux qui se succèdent n'empêchent pas, périodiquement, l'ANPE d'annoncer des chiffres officiels du chômage variant à la baisse. C'est ainsi que, de pause en pause dans la hausse, le nombre de chômeurs baisserait...

Ainsi en octobre 2002, 352 300 chômeurs ont disparu des fichiers, constate l'ANPE qui annonce 2 276 000 demandeurs d'emplois, soit 9 % de la population active.

En fait non seulement le chômage reste très important, avec ce qu'il signifie de problèmes pour les familles qu'il touche, mais encore il subit un tour de passe-passe, qui permet à l'ANPE comme au gouvernement de faire dire aux chiffres à peu près n'importe quoi, comme par exemple cette prétendue baisse d'octobre.

Car l'ANPE supprime de ses fichiers tous ceux qu'elle peut, à tel

point que les radiations auraient fait un bond de plus de 79 % en un an ! Il s'agit aussi bien des demandeurs d'emplois qui font un stage que de ceux qui interrompent leur recherche d'un travail pour cause de maladie, ou de ceux qui acceptent un petit boulot, un travail à temps partiel ou en intérim, etc. Tout est bon pour faire disparaître sur le papier, mais aussi sur les feuilles d'émargement aux indemnités de chômage, le plus de demandeurs d'emploi possibles. Sans compter tous ceux qui ont renoncé à s'inscrire comme recherchant un emploi en contrat à durée indéterminée.

Masquer la réalité du chômage derrière des statistiques soigneusement présentées pour le communiqué a toujours été un art pratiqué de main de maître par les gouvernants, aujourd'hui comme hier. Mais le fait d'annoncer des chiffres en baisse n'empêche pas que le chômage, lui, progresse.

Sans-papiers : Le combat pour la régularisation continue MANIFESTONS LE 7 DÉCEMBRE À PARIS

Pour redire une nouvelle fois leur volonté de voir aboutir leur revendication essentielle, qui est la régularisation de tous les sans-papiers, la Coordination nationale des sans-papiers organise une manifestation nationale le samedi 7 décembre à Paris.

Diverses associations de soutien, des syndicats, des partis politiques, parmi lesquels Lutte Ouvrière, appellent à participer à cette manifestation, qui partira à 15 heures de la place du 18-juin-1940 (à l'angle de la rue de Rennes), M° Montparnasse-Bienvenue.

Éducation nationale

RAFFARIN, PATTE DE VELOURS AVANT LES GRIFFES

Les principales organisations syndicales de l'Éducation nationale appellent à manifester à Paris le dimanche 8 décembre. Elles réclament « des moyens et des personnels qualifiés pour la réussite de tous ». Une exigence qui reste d'une brûlante actualité car, d'année en année, une situation déjà peu reluisante se dégrade.

Et ce n'est pas l'opération de charme à l'égard des enseignants que tente Raffarin qui y change quelque chose. Parlant des enseignants, il a déclaré : « Je suis à l'écoute de leur mouvement ». « J'ai entendu leur inquiétude ». « C'est pour ça que je ne peux pas me sentir

en conflit avec eux ». « Je mesure le stress et la pression d'un certain nombre d'enseignants ». « Ayez confiance, la France a besoin de vous pour cette grande mission de l'Éducation qui est de libérer le talent de chaque jeune ». Et on en passe. Voilà pour la façade.

Mais de l'autre côté, il y a les coups que ce monsieur et ses compères portent à la situation des établissements scolaires et aux salariés du secteur. Alors que les conditions de surveillance et d'encadrement sont déjà difficiles, la suppression d'une première tranche de 5 600 surveillants et de 20 000 aides-éducateurs est en marche. Le gouvernement vient de liquider le congé de fin d'activité, qui permettait à ceux qui avaient leurs annuités de cotisations de partir à la

retraite avant l'âge légal. Il prévoit de ralentir dans les années qui viennent le recrutement d'enseignants. Il envisage le transfert de certaines activités à des collectivités territoriales.

Il y a un gouffre entre les paroles doucereuses du gouvernement et l'ampleur de ses attaques. Raffarin se moque des personnels comme il méprise les élèves en difficulté. Quand il évoque la fin du collège unique, il ose dire : « L'idée d'une orientation en quatrième permet de valoriser tous les talents » ! Ejecter des adolescents ne maîtrisant pas la lecture et l'écriture vers l'apprentissage ou de nouvelles sections spécialisées, Raffarin le traduit par « valoriser tous les talents » !

Chaque promesse de Raffarin

doit être entendue comme son contraire. Quand il déclare : « Je ne réformerai pas sans l'adhésion des enseignants », il ment. Il s'en prendra peut-être dans un premier temps aux autres catégories de personnels de l'Éducation nationale que les enseignants, comme il le fait actuellement pour les surveillants, les emplois-jeunes, le personnel d'entretien, de service ou d'éducation. Mais cela ne peut rassurer.

Les déclarations de Raffarin sont peut-être destinées à adoucir des dirigeants syndicaux lesquels, après la grève du 17 octobre dernier qui avait été un succès, n'ont rien fait pour que la masse des personnels du secteur se joignent à la journée du 26 novembre. Mais elles ne doivent pas faire illu-

sion. Le gouvernement poursuit ses attaques contre l'Éducation nationale. Son offensive aura des conséquences sur les élèves et sur les établissements les plus en difficulté. Les enseignants et les autres personnels de l'Éducation nationale sont directement visés par la volonté du gouvernement d'allonger la durée de cotisation-retraite.

Le gouvernement Raffarin se moque bien de la tension que subit le personnel qu'il fait travailler davantage, et dans des conditions dégradées. Il voudrait le faire travailler plus longtemps. C'est par la mobilisation qu'il faut répondre à ce gouvernement qui fait patte de velours avant de sortir les griffes.

M. R.

Lycée Frédéric-Mistral Fresnes (Val-de-Marne)

DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE... OU DU PERSONNEL ?

Les médias se sont largement fait l'écho de l'agression survenue lundi 25 novembre au lycée Frédéric-Mistral de Fresnes, dans le Val-de-Marne. Il faut dire qu'elle a eu un caractère particulièrement choquant. Après avoir réussi à s'introduire dans le lycée, deux individus ont fait irruption dans une salle de classe et ont tiré à deux reprises au flash-ball, blessant légèrement un élève. Par chance celui-ci, un jeune de seconde professionnelle, n'a été que légèrement blessé à la pommette. Mais cela aurait pu avoir de bien plus graves conséquences.

Bien évidemment, cet événement a provoqué une grande émotion, aussi bien parmi le personnel que parmi les élèves. Jusque-là le lycée, qui comprend une section générale et une section professionnelle, n'avait jamais connu un acte de violence d'une telle gravité et avait « bonne réputation », suivant l'expression consacrée.

Pour autant, passé le premier sentiment de surprise, beaucoup, en particulier parmi les enseignants du lycée professionnel, s'accordaient pour dire que « cela devait finir par arriver ». En effet, « bonne réputation » ou pas, tout le monde sentait ces dernières années que les élèves devenaient de plus en plus durs et les comportements violents étaient de plus en plus fréquents.

La section professionnelle, constituée de classes de BEP et Bac Pro tertiaires, accueille des élèves qui viennent principalement des quartiers populaires

de Fresnes, Cachan, Chevilly-Larue, L'Hay-les-Roses, des quartiers où, comme dans tous les quartiers populaires, la vie est devenue de plus en plus difficile : parents au chômage, femmes seules qui doivent se débrouiller pour élever leurs enfants avec un petit salaire, bandes qui se livrent à toutes sortes de petits trafics... Bref, toutes les situations que l'on retrouve aujourd'hui dans ces banlieues qualifiées par les médias de « sensibles », mais qui sont d'abord des banlieues frappées par la crise et ses conséquences.

Et comme dans bien d'autres lycées professionnels, les enseignants doivent se débrouiller comme ils peuvent avec des élèves qui, sans être analphabètes, rencontrent d'énormes difficultés dès qu'il s'agit de lire et d'écrire, avec des élèves en échec scolaire depuis des années et avec certains élèves faisant preuve d'un comportement violent.

Nous nous sommes donc retrouvés en assemblée générale le mercredi suivant pour discuter de ce que nous pouvions faire. Contrairement aux souhaits de l'inspecteur d'académie envoyé par le rectorat, nous n'avons pas envie de minimiser ce qui s'était passé et d'attendre simplement que cela se reproduise.

Quant aux solutions proposées par le ministre délégué à l'Enseignement scolaire, Xavier Darcos, elles ont choqué. Celui-ci a déclaré qu'il fallait équiper les établissements « sensibles » de clôtures et de vidéo-surveillance... La seule préoccupation du gouvernement est d'exploiter l'événement pour faire du cinéma, sans rien proposer de

sérieux. En fait de mesures soi-disant « sécuritaires », les enseignants de Frédéric-Mistral sont bien placés pour savoir qu'elles ne sécurisent rien : le lycée est déjà clôturé et équipé de caméras

De toute façon, aucun d'entre nous n'a envie de voir le lycée se transformer en prison. Nous voulons pouvoir enseigner dans de bonnes conditions, avec un personnel d'encadrement et de surveillance permettant de faire face aux difficultés croissantes. Pour le moment, ce n'est pas le cas. Depuis le début de l'année, l'établissement s'est vu diminuer de 14 heures son volume horaire de surveillance et un emploi-jeune qui a résilié ses fonctions en septembre n'a pas

été remplacé. Cela ne peut que s'aggraver encore si le gouvernement parvient à supprimer, comme il en a l'intention, des milliers de postes de surveillants et d'emplois-jeunes.

Alors « l'incident n'est pas clos ». Un rendez-vous a été demandé au recteur pour lui faire connaître nos revendications. Ce genre d'actes de violence risque de se reproduire. À Frédéric-Mistral, comme ailleurs, les caméras et autres équipements électroniques ne peuvent remplacer le personnel qui fait défaut. Imposer les embauches nécessaires, cela peut dépendre de la mobilisation des enseignants et aussi de l'appui qu'ils recevront de toute la population.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 68 (novembre 2002)

France

Les retraites : une attaque en règle annoncée contre la classe ouvrière.

États-Unis

Le capitalisme siphonne l'argent des retraités.

Russie

Régime musclé, « réformes », relations avec l'impérialisme... Une « nouvelle donne » ?

Égypte

Les craintes du régime de Moubarak

Tribune de la minorité

La responsabilité de l'extrême gauche brésilienne après l'élection de Lula à la présidence.

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euros



Côte-d'Ivoire

Les négociations entre forces rebelles et gouvernement ivoirien, conduites à Lomé, au Togo, sous l'égide du dictateur Eyadema, médiateur des États d'Afrique de l'Ouest, traînent en longueur et risquent de tourner court. Les mutins, qui ont pris depuis fin septembre le contrôle de tout le nord du pays, campent sur leurs positions et réclament le départ de Gbagbo avant de déposer les armes. Soutenu par l'armée française, le régime de Gbagbo refuse de céder et joue la montre, pour mieux préparer une contre-offensive militaire. Mais d'ores et déjà, il doit affronter un second foyer de rébellion dans l'ouest du pays.

MPCI, RDR, ou FPI : aucun de ces partis n'est du côté des masses pauvres

Le Mouvement Patriotique de Côte-d'Ivoire (MPCI), la branche politique de la rébellion, accuse le régime ivoirien de mettre des bâtons dans les roues de la médiation et d'organiser la contre-offensive à partir du Ghana voisin. Ce nouveau parti prétend parler au nom des peuples du nord du pays et bénéficie d'un certain soutien populaire. Mais en fait, bien qu'il s'autoproclame leur porte-parole, il ne se préoccupe guère du sort des

masses populaires ivoiriennes et immigrées.

Georges Soro, qui conduit les négociations à Lomé, est un ancien leader étudiant proche du RDR, le Rassemblement des Républicains, le parti d'Alassane Ouattara. Ce dernier avait été écarté de la course à la présidentielle pour cause de « nationalité douteuse », le pouvoir lui reprochant son origine burkinabé. Autre porte-parole du MPCI : Louis Dacoury-Tabley. Ce dernier est un rejeton d'une grande famille de la bourgeoisie ivoirienne, totalement étranger aux aspirations des masses populaires. C'est un transfuge du Front Populaire Ivoirien (FPI) de Gbagbo ! Dès l'annonce publique de son ralliement aux rebelles, le pouvoir a fait assassiner son frère en guise de représailles.

Les autres leaders de la rébellion : les militaires comme l'adjudant Fozie sont tous des hommes de

Sous la botte des militaires LE PAYS S'ENFONCE



DANS LA GUERRE CIVILE

main recrutés par Robert Gueï, l'ancien général putschiste (assassiné au tout début de la crise actuelle), et exécuteurs de ses basses œuvres lorsqu'il était au pouvoir. Qu'ils soient militaires ou civils, ces hommes appartiennent au sérail de l'appareil d'État et au personnel politique à son service. Il est difficile de savoir quels sont les objectifs réels de la rébellion, au-delà des ambitions et des rivalités de ses leaders qui, pour la plupart, ont servi le pouvoir qu'ils combat-

tent aujourd'hui. Celle-ci ne se place en aucun cas sur le terrain de classe des masses pauvres, mais il est évident que les préoccupations des leaders du MPCI sont à mille lieues des problèmes des travailleurs, des petites gens et de tous les pauvres qui se battent pour survivre en Côte-d'Ivoire.

Alassane Ouattara, qui a surtout brillé par son silence depuis le début de la crise, ne vaut pas mieux. Cet ancien membre du FMI et ancien Premier ministre d'Hou-

phouët-Boigny fut à l'origine de mesures réactionnaires et anti-ouvrières lorsqu'il était au pouvoir, comme le rétablissement de la carte de séjour pour les immigrés et la loi anticasseurs. Son parti détenait même quatre portefeuilles ministériels dans le gouvernement de Gbagbo, ministres qui viennent tout juste de démissionner... deux mois après le début de la crise ! Et, grâce à l'intervention directe du ministre des Affaires étrangères français Dominique de Villepin,

Burkina Faso

Originaires du Burkina Faso voisin, les Burkinabés représentent près de trois des quatre millions d'immigrés vivant en Côte-d'Ivoire. Craignant les représailles de l'armée gouvernementale, de la gendarmerie, mais aussi des escadrons de la mort qui assassinent impunément, ils vivent dans la terreur.

Ces travailleurs immigrés, et d'autres, installés en Côte-d'Ivoire depuis des décennies, travaillant dans tous les secteurs de l'économie, payent au prix fort la crise politique et économique qui frappe le pays. Depuis le début de la rébellion de septembre dernier, ils sont les premières victimes du climat de xénophobie, alimenté par la poli-

tique démagogique du régime ivoirien de Gbagbo, soutenu par le gouvernement français. Des dizaines de milliers d'entre eux cherchent à retourner au pays.

Des travailleurs immigrés qui fuient la répression

Après les destructions des bidonvilles d'Abidjan et le massacre d'une centaine d'immigrés - Burkinabés et musulmans - lors de la reprise de la ville de Daloa par les troupes de Gbagbo, des milliers de réfugiés errent sur les routes. D'autres ont été contraints de traverser le Ghana pour rejoindre leur pays d'origine.

Le Mali a prévu de rapatrier près de dix mille de ses travailleurs immigrés, le Burkina Faso également. Celui-ci a vu affluer à la fron-

tière des milliers d'hommes et de femmes. Un premier camp d'accueil a été installé non loin de Bobo Dioulasso, la grande ville du sud. Épuisés après des journées de marche, malades et affamés, d'autres s'entassent dans le grand stade de la capitale, Ouagadougou, transformé en camp de transit.

Ouvriers agricoles travaillant dans les plantations de cacao, jardiniers, employés des villas de la bourgeoisie ivoirienne, cuisiniers, vendeurs de journaux, petits commerçants : ils sont des milliers à avoir fui le pays. Des millions d'autres sont restés sur place, faute de savoir où aller. La plupart sont nés en Côte-d'Ivoire, vivent et travaillent dans ce pays depuis des décennies. Ils n'ont aucune attache avec le Burkina Faso. Leur retour dans les régions dont sont originaires leurs parents, en

général des régions rurales parmi les plus déshéritées du Burkina Faso, où la population est déjà en état de survie permanente, risque à terme d'aggraver une situation déjà catastrophique. L'économie de ce pays enclavé subit de plein fouet les contre-coups de la crise ivoirienne. Ses exportations ne peuvent plus passer par le port d'Abidjan et doivent désormais contourner la Côte-d'Ivoire.

Le gouvernement du dictateur Blaise Compaoré a fait preuve d'une totale incurie face à l'afflux de réfugiés. Bien souvent, ce sont les communautés villageoises qui pallient les défaillances de l'État.

Un consensus national autour du président-dictateur ?

Compaoré exploite politique-

ment le drame des réfugiés. Sous prétexte de condamner « l'ivoirité », il développe quant à lui une propagande selon laquelle il n'y aurait plus désormais au Burkina Faso ni pauvres ni riches, ni exploités ni exploités, mais un peuple derrière son président-dictateur.

Les deux dictateurs, celui du Burkina Faso et celui de Côte-d'Ivoire, font mine de s'opposer, s'accusant mutuellement d'être responsable de la crise ivoirienne... ce qui ne les a pas empêchés de se donner l'accolade lors de la toute première conférence des chefs d'État d'Afrique de l'Ouest, censée résoudre cette crise. Cette prétendue « opposition » n'est là que pour détourner la colère des peuples vers l'impasse nationaliste.

R. C.

LE RETOUR DES RÉFUGIÉS

Des conditions de vie très précaires

Depuis le début du conflit fin septembre, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) estime à 200 000 le nombre des personnes déplacées en Côte-d'Ivoire, dont 40 000 dans la seule ville d'Abidjan.

En Côte-d'Ivoire...

Les immigrés qui n'ont pu s'enfuir - et ils sont des millions - partagent les conditions de vie inhumaines du reste de la classe ouvrière ivoirienne. Les familles

survivent sans ressources, tandis que les prix des produits de première nécessité flambent. Les enfants ne vont plus à l'école. A Abidjan, treize bidonvilles ont déjà été rasés, trente autres attendent de l'être.

Si des milliers d'habitants ont pu s'installer dans un autre quartier (également dans l'attente d'une démolition) chez un parent, un ami, nombreux sont ceux qui reviennent vivre sur les ruines des bidonvilles détruits, car ils ne savent où aller.

Dans d'autres quartiers insalubres, le gouvernement a fait parquer les bulldozers à proximité, en guise d'avertissement...

... et au Burkina Faso

Le quotidien *Sidwaya* et l'hebdomadaire *l'Opinion*, deux journaux burkinabés, multiplient les témoignages des réfugiés. L'un de ces derniers raconte : « *Quand les loyalistes* [les troupes gouvernementales fidèles au président ivoirien Laurent Gbagbo] *ont repris*

Daloa, il s'ensuivit des massacres et nous avons pris la fuite vers le Ghana. Les loyalistes nous ont interceptés et nous ont dépouillés de tout. J'ai traversé le Ghana. Depuis que je suis arrivé [au Burkina], je ne peux pas manger. » Un autre ajoute : « *Nombre de mes camarades originaires de Koupéla ont été tués. Nous avons pris la fuite à pied. Nous avons fait onze jours de marche pour atteindre la frontière. Ce sont les Sénoufos que nous rencontrons sur le chemin*

qui nous donnaient des tubercules à manger. »

Aujourd'hui le stade de Ouagadougou, transformé en camp de transit, accueille les premiers réfugiés qui attendent d'être rapatriés dans leur village d'origine. Citernes d'eau, latrines de fortune le long des clôtures en barbelés, elles-mêmes transformées en séchoirs à linge, témoignent des conditions inhumaines dans lesquelles ils sont accueillis.

R. C.

Alassane Ouattara a trouvé refuge au Gabon, chez Omar Bongo, autre dictateur ami de la France !

Un régime aux abois qui sème la terreur

Si Gbagbo pousse ses négociateurs à gagner du temps à Lomé, c'est pour lui permettre de préparer une contre-offensive. D'autant qu'il doit faire face à un nouveau mouvement rebelle dans l'ouest du pays qui se réclame du défunt général Gueï. Entre-temps, Gbagbo laisse libre cours aux nervis de son parti, le FPI, le Front Patriotique Ivoirien, et à sa soldatesque, pour faire régner l'arbitraire dans les rues d'Abidjan, incendiant les maisons, pourchassant les immigrés. Les escadrons de la mort sévissent en toute impunité, enlevant les opposants, arrêtant les « suspects » dont on retrouve les corps criblés de balles dans les faubourgs de la capitale quelques jours plus tard.

Cette politique de terreur du régime Gbagbo – régime à qui Dominique de Villepin est tout récemment venu réaffirmer le soutien politique et militaire de la France lors d'une visite éclair dans la région – vise à faire régner la peur dans les rangs des masses populaires, pour qu'elles acceptent avec résignation leur condition. Le couvre-feu permet à l'armée gouvernementale de contrôler la population, tandis que les médias déversent leur poison nationaliste et xénophobe.

Aujourd'hui, la partition du pays est un fait incontournable, avec ce que cela suppose comme difficultés économiques et comme aggravation des conditions de vie

pour les plus pauvres. L'apparition d'un second foyer de rébellion, dans l'ouest du pays, fin novembre, témoigne de la déliquescence de l'armée gouvernementale. Ce qui est le principal pilier de l'appareil d'État risque en fait à tout moment de voler en éclats. C'est d'ailleurs la plus grande crainte du régime de Gbagbo, soutenu à bout de bras par la France.

Chaque jour qui passe voit donc la Côte-d'Ivoire sombrer un peu plus dans un chaos où s'affrontent des bandes armées rivales sous le contrôle de seigneurs de la guerre ; chacun s'étant taillé un fief sur une base plus ou moins ethnique. Et le fait que certains mouvements semblent avoir un soutien populaire ne change en rien la donne. La situation évolue très vite : il se peut que les différentes bandes armées – rebelles et gouvernementales – finissent par s'entendre sous la pression de l'impérialisme français, soucieux de rétablir un climat plus favorable à la bonne marche de ses affaires en Côte-d'Ivoire mais aussi dans les pays limitrophes. Mais il se peut également, et cela n'est pas l'hypothèse la moins vraisemblable, que l'on assiste à plus ou moins brève échéance à l'éclatement de l'armée gouvernementale en plusieurs factions rivales, provoquant ainsi l'effondrement de l'appareil d'État. Cela plongerait définitivement le pays dans la guerre civile, avec son cortège de massacres et d'horreurs, à l'image de ce qui s'est passé au Liberia, en Sierra Leone ou encore au Rwanda.

René CYRILLE

Irak

C'est le 8 décembre que, selon l'ultimatum lancé par l'ONU, l'Irak doit livrer la liste de ses « armes de destruction massive ». Mais sans même attendre cette date, des officiels américains et britanniques ont fait savoir qu'ils n'attacheraient aucun crédit à cette liste. Quant à Bush, il a tenu à relancer sa rhétorique guerrière en déclarant le 2 décembre, devant un parterre de militaires et d'industriels de l'armement réunis au Pentagone, que les premiers rapports des inspecteurs de l'ONU « n'auguraient rien de bon » pour l'avenir.

Qu'importe si, malgré tous leurs efforts, ni les inspecteurs de l'ONU, ni la meute des journalistes à l'affût de scandales qui les suivent, n'ont encore réussi à détecter la moindre trace des fameuses « armes de destruction massive » – pas même dans des sites dont les barbouzes occidentaux affirmaient, à en croire le dossier publié par le gouvernement anglais en octobre, qu'ils cachaient des installations militaires.

Cela n'empêche pas les dirigeants occidentaux de continuer à agiter l'épouvantail du prétendu « danger » irakien devant leurs opinions publiques. Pas plus que cela n'empêche le vice-président américain Cheney ou le ministre des Affaires étrangères anglais Jack Straw de continuer à contredire leurs propres services de renseignements en affirmant, l'un que Ben Laden aurait quand même quelque chose à voir avec Saddam Hussein, et l'autre que l'Irak aurait des missiles nucléaires.

Le cynisme des dirigeants impérialistes est d'autant plus flagrant qu'au moment même où leurs inspecteurs vont promener leurs appareils ultrasensibles dans les « palais présidentiels » de Bagdad, à la recherche de la moindre trace militaire suspecte, leur aviation continue ses bombardements. Ainsi le 1^{er} décembre, à Bassora, des installations pétrolières ont été frappées par deux missiles à 11h du matin, alors que, selon l'agence France-Presse, 700 personnes y travaillaient. Cet acte de terrorisme occidental visant un objectif civil aura fait 8 morts et 20 blessés. Le même jour, d'autres bombardements faisaient d'importants dégâts matériels dans le nord du pays.

Mais cela n'a pas empêché Bush de déclarer, dans le discours déjà cité, qu'un « régime

LA MASCARADE

DES

INSPECTIONS



qui tire sur les pilotes anglais et américains ne prend pas la voie de satisfaire » les exigences de l'ONU. Ni de signer, dans la foulée, une loi-programme prévoyant 258 milliards de dollars de dépenses militaires, dont une bonne partie passera en « armes de destruction massive ». Pendant ce temps, la presse continue à publier les déclarations de « sources officielles autorisées » selon lesquelles les États-Unis frapperont lorsqu'ils le jugeront utile, indépendamment du déroulement de la mission des inspecteurs de l'ONU.

Il est vrai que, depuis douze ans qu'elle dure, la mascarade des inspections de l'ONU n'a jamais eu d'autre fonction que de fournir aux dirigeants impérialistes un prétexte pour imposer leurs diktats à l'Irak et justifier les bombardements qu'ils ont infligés à sa population et les sanctions économi-

ques que celle-ci paie si chèrement depuis 1991.

Alors aujourd'hui, à l'heure où les dirigeants américains sont à envisager une intervention militaire contre l'Irak, on peut aisément imaginer comment cette même mascarade pourrait leur fournir un prétexte « justifiant » de passer à l'offensive, le jour où ils le choisiront. Le feront-ils ou pas, et sous quelle forme ? L'avenir le dira. Mais la surenchère verbale de Bush et de ses acolytes montre clairement qu'ils s'en réservent la possibilité et qu'ils continuent à préparer l'opinion à cette éventualité.

Loin d'écarter les menaces de guerre, comme tant de politiciens l'ont prétendu, à commencer par Chirac et ses ministres, l'intervention de l'ONU n'en sera sans doute que la caution.

François ROULEAU

LE SIDA EN AFRIQUE

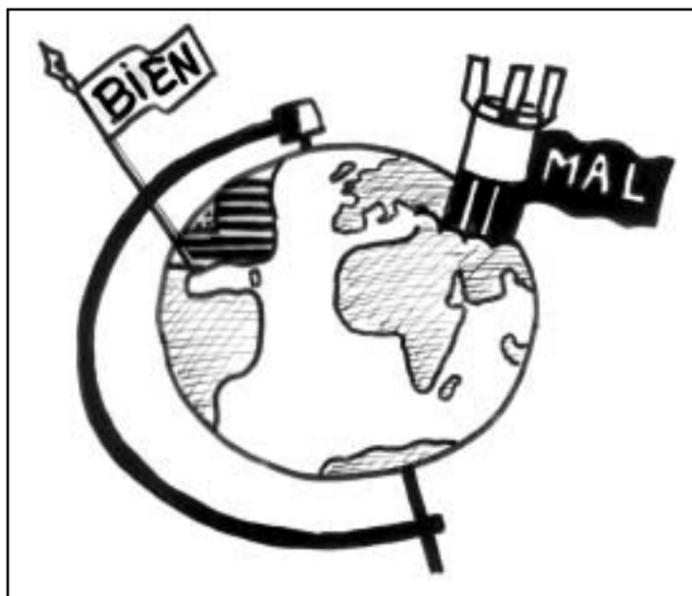


Vient de paraître :

L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle
Léon Trotsky
du 8 novembre 2002

Prix : 1,5 euro
Envoi contre quatre timbres à 0,46 euros



Espagne

En plus de la marée noire, L'INCURIE DES AUTORITÉS



AFP

En Espagne, la côte de Galice était encore gluante du fuel du *Prestige* qu'une seconde nappe pétrolière, estimée à 9 000 tonnes arrivait sur les rivages. Et il n'est pas dit que le désastre soit achevé.

La plongée du sous-marin de grande profondeur *Nautila* a révélé que l'épave du tanker, qui gît par plusieurs milliers de mètres de fond, ne semble pas fuir pour le moment. Il y aurait là les trois quarts des 77 000 tonnes de pétrole lourd qu'il avait embarquées. Or on ne sait pas pomper à de telles profondeurs. Que se passera-t-il quand la rouille percera petit à petit les citernes ? Il est probable que dans les mois ou les années à venir le pétrole sera rejeté dans l'Atlantique, et peut-être à nouveau sur les côtes de Galice.

L'exaspération

A Saint-Jacques-de-Compostelle, la capitale historique de la province, une énorme manifestation (on parle de 300 000 personnes) s'est déroulée le dimanche 1^{er} décembre. Les manifestants ont dénoncé l'inertie des autorités espagnoles, celles de Madrid mais aussi celles de la province, dont le président n'a pas voulu interrompre sa partie de chasse à l'annonce du naufrage. Le reste est à l'avenant. Ceux qui ramassent les déchets du *Prestige* sont essentiellement des bénévoles, souvent des étudiants. Ils n'ont que des gants jetables serrés aux poignets par du scotch, et des combinaisons fragiles qui se déchirent. Pas d'outils, pas d'instructions pour expliquer qu'il est dangereux de respirer

les résidus pétroliers. Bref, les autorités se désintéressent de la situation. L'armée intervient à peine. Du coup la manifestation a pris une tonalité nettement antigouvernementale, et le Premier ministre s'est bien gardé d'y venir.

En fait, les autorités attendent que l'océan « fasse son travail » et accepte de « digérer » le fuel du *Prestige*. Les mers et océans du globe « digèrent » bien, bon an mal an, un million de tonnes de résidus dus au dégazage des navires pétroliers. Alors, pensent-ils sans doute, un peu plus un peu moins...

Toujours rien contre les pavillons de complaisance

L'annonce qu'une nouvelle poubelle des mers, le *Byzantio*, allait partir du même port estonien que le *Prestige*, avec une cargaison semblable de 50 000 tonnes, a jeté la consternation. En outre c'est le même affréteur, Crown Resources, qui vient d'envoyer le *Byzantio* apparemment au même endroit, à Singapour ou en Indonésie, pour honorer le contrat du *Prestige*.

A cette annonce, on nous dit que Chirac serait intervenu personnellement auprès des autorités estoniennes pour qu'elles fassent inspecter le navire. Ce qu'elles ont fait, disent-elles. Ensuite le *Byzantio* est parti et devrait croiser au large de la Bretagne vers le 4 décembre, puis vers l'Espagne un peu plus tard. La tempête continue d'y sévir et ni Chirac ni Aznar n'ont apparemment d'autres moyens de lutte contre les pavillons de complaisance et les navires pourris que de croiser les doigts, en espérant que, si le *Byzantio* casse, il veuille bien le faire dans l'océan Indien plutôt que dans l'Atlantique...

La responsabilité des capitalistes de la mer

Il serait pourtant facile de lutter contre les navires hors d'âge et les pavillons de complaisance, si les principaux États voulaient le faire, et en premier lieu les États-Unis, premier utilisateur de ces pavillons.

Pour se prémunir d'une nouvelle marée noire, les autorités américaines, à la suite de la catastrophe de l'*Exxon Valdez* en 1989, ont interdit aux pétroliers anciens de venir dans leurs ports et ont même imposé les doubles coques. Pour le moment les doubles coques, qui sont des navires neufs, n'ont pas eu d'accident, mais lorsqu'ils vieilliront il n'est pas dit qu'ils ne s'avèrent pas dangereux, à cause des gaz qui pourraient stagner entre les deux parois.

Les États-Unis ont parfaitement su imposer à leurs armateurs une mesure drastique, et pour le moment efficace, pour défendre leur littoral. Ils ont même su imposer à la compagnie Exxon de déboursier des milliards de dollars (le naufrage aurait finalement coûté 9,6 milliards de dollars à Exxon). Mais les autorités américaines se sont bien gardées d'interdire les pavillons de complaisance dont les armateurs américains sont les premiers utilisateurs. Aujourd'hui les principales compagnies pétrolières, les *Majors*, ont la réputation de faire attention aux navires qu'elles utilisent. C'est relatif, bien sûr, l'affréteur de l'*Erika* ayant été TotalFinaElf. Et surtout le système des pavillons de complaisance permet à une véritable mafia des mers d'envoyer ce qu'elle veut sur l'eau, grâce à tout un système de sociétés écrans qui permettent de bloquer les poursuites judiciaires.

Le cas du *Prestige* tient même du surréalisme : commandé par un capitaine grec, avec un équipage roumain et philippin, autorisé à naviguer

aux Bermudes, certifié en Lettonie par une société de contrôle texane, il naviguait sous pavillon des Bahamas. Il appartenait cependant à une société du Liberia basée en Grèce. Il a été affrété par une société « offshore » créée aux Iles Vierges, puis transférée en Suisse. Il transportait du fuel vraisemblablement russe, pour une destination supposée être Singapour... Tout est fait pour que la justice mette plus de temps à digérer cet incroyable imbroglio que l'océan pour digérer la marée noire !

Les États pourraient parfaitement interdire ce genre de pratiques. Il suffirait que les quatre ou cinq plus grandes puissances mondiales le décident pour que l'affaire soit réglée. Mais elles

ne le font et ne le feront pas, car les pavillons de complaisance, en permettant une exploitation éhontée des marins, des économies d'impôts, etc., rapportent des milliards de dollars ou d'euros de profits.

Les principales autorités mondiales laissent donc les capitalistes libres de polluer impunément par les marées noires et surtout par les rejets constants, beaucoup plus importants et dont on parle moins, des résidus de dégazage.

En fin de compte l'incurie du gouvernement Aznar envers la Galice reflète parfaitement l'incurie des autorités mondiales envers la planète.

André VICTOR

Suisse

En Suisse, suite à la manifestation qui avait rassemblé 10 000 salariés du bâtiment au mois de mars à Berne, aux grèves des mois de septembre et octobre et à la journée de grève du 4 novembre 2002 qui avait mobilisé plus de 15 000 ouvriers du bâtiment, le patronat du secteur est revenu en arrière et vient de signer, pour la deuxième fois, l'accord qui permettra aux ouvriers de la construction de partir en retraite à 60 ans en 2006.

Cela sera la moindre des choses, car quatre ouvriers du bâtiment sur dix sont invalides avant l'âge de la retraite et 20 % meurent avant 65 ans. Dorénavant, dès le premier juillet 2003, les travailleurs âgés de 63 et 64 ans pourront prendre leur retraite. En janvier 2004, ceux de 62 ans ; en 2005, ceux de 61 ans et en 2006 ceux de 60 ans. Leur pension se montera à environ 80 % du dernier salaire brut.

LUTTE OU...

Malgré tout, cette modification ne coûtera pas grand-chose au patronat puisque l'accord prévoit un blocage des salaires en 2003 et une hausse des cotisations des salariés de 1 %. Par ailleurs, sur les 150 000 salariés de ce secteur, selon les syndicats, seulement 400 ouvriers travaillent encore sur les chantiers au-delà de 63 ans. Les autres sont morts, invalides ou ont quitté le travail plus tôt.

Reste que c'est toutefois un succès de la lutte, dans ce pays où l'âge légal de la retraite est 65 ans pour les hommes, 64 ans pour les femmes et où les milieux patronaux et gouvernementaux sont en train de discuter de repousser à 67 ans l'âge de la retraite pour toutes les catégories.

D'un autre côté, pour tenter de s'opposer à une remise en cause des droits au chômage par le gouvernement, les organisations syndicales ont soumis le

Autriche

LE REcul DE L'EXTRÊME DROITE

Les élections législatives qui ont eu lieu en Autriche fin novembre ont vu un recul important du parti d'extrême droite, le FPÖ de Jörg Haider, qui avait connu une poussée spectaculaire il y a trois ans, lorsqu'il était devenu le premier parti du pays avec 26,9 % des voix. Il n'a séduit cette fois que 476 000 électeurs, soit 10,16 % des suffrages.

De nombreux commentateurs ont parlé d'un « effondrement ». En termes électoraux, sans doute. Mais son électorat demeure tout de même important, dans un pays où par exemple le Parti Communiste ne recueille que 26 000 voix (0,55 %). C'est l'ÖVP, le parti

de la droite classique, dirigé par Wolfgang Schüssel, qui a récupéré la très grande majorité des électeurs de Haider : l'ÖVP progresse de 737 000 voix, quand le FPÖ en perd 768 000.

Lors du scrutin d'octobre 1999, le Parti Social-Démocrate SPÖ, qui avait passé de longues années au pouvoir en laissant se dégrader les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière, avait été fortement sanctionné. L'ÖVP avait alors fait le choix de gouverner avec le FPÖ. A l'époque cela avait soulevé une vague de protestation dans toute l'Europe, de la part d'hommes et de femmes inquiets de voir l'extrême droite parvenir au pouvoir dans



Haider (à gauche) et Schüssel signant un accord en 2000. Rien ne dit qu'on ne va pas les retrouver ensemble...

un des pays de l'Union Européenne, mais aussi de la part des autres dirigeants européens, qui en avaient profité pour se décerner, à bon compte, un certificat de « démocratie ».

Durant ces trois ans, l'ÖVP et le FPÖ ont pris ensemble des mesures drastiques pour limiter l'immigration et le droit d'asile. Et ce n'est nullement à cause de divergences dans ce domaine que la coalition gouvernementale est tombée. C'est une violente bataille de chefs à l'intérieur du FPÖ qui a ébranlé ce parti, conduit au

retrait de certains de ses ministres et finalement à des élections anticipées.

Au cours de cette nouvelle campagne électorale, on a assisté à une chasse aux électeurs de Haider de la part de l'ÖVP et même du SPÖ, et les thèmes mis en avant ont été la crainte de l'immigration comme la peur de l'élargissement de l'Union Européenne à l'Est. Et aujourd'hui, après sa victoire électorale, le parti de Wolfgang Schüssel n'a pas encore tranché avec qui il gouvernera à l'avenir : à nouveau avec le FPÖ, ou dans une

grande coalition avec le SPÖ.

Si Haider a connu une défaite indéniable, il serait donc faux de conclure à un recul profond des idées xénophobes et réactionnaires dont il a fait son fonds de commerce. D'autant que tout laisse à penser que le nouveau gouvernement s'apprête, pour contenter son électorat, à faire du Haider sans Haider, de façon seulement un plus « présentable ». Tout comme ici en France, un Sarkozy peut appliquer, pour son propre compte, un bon nombre d'idées de Le Pen.

H. M.

Belgique

Mardi 26 novembre, dans un quartier populaire d'Anvers, un jeune d'origine marocaine de 27 ans était assassiné par son voisin belge de

66 ans, raciste, ayant déjà fait des séjours en hôpital psychiatrique et dénoncé par ses enfants comme caractériel, violent et passionné

d'armes à feu.

Les jeunes du quartier ont manifesté contre le racisme dans cette ville où le parti d'extrême droite Vlaams Blok a recueilli 33 % des voix lors des élections municipales 2001. Il y eut quelques échauffourées avec la police, bien moins qu'en d'autres circonstances. Mais, pour étouffer la protestation, la police a procédé à 160 arrestations, dont une vingtaine seraient encore maintenues. En 2000, un organisme parlementaire censé contrôler la police écrivait : « On sous-estime l'impact du racisme de certains membres des forces de l'ordre, qui est terriblement négatif chez les jeunes moins intégrés. La police fait un amalgame entre les bandes de jeunes qui s'ennuient et la criminalité. » Ce constat est encore plus flagrant aujourd'hui. De nombreux membres du Vlaams Blok sévissent dans la police, se sentant protégés par leur uniforme. Le commissaire en chef de la police d'Anvers a dû reconnaître : « Nous avons fait le tri. Une vingtaine d'agents ont été mis à la porte pour comportement raciste. » Il en reste cependant beaucoup.

La police a profité de ces incidents pour arrêter Abou Jahjah (remis en liberté condi-

tionnelle mardi 3 décembre), le leader d'une petite organisation apparue récemment, la Ligue arabe européenne (AEL), qui avait commencé à organiser quelques semaines plus tôt des « comités de surveillance de la police », en réponse à la décision de la police d'Anvers d'intensifier ses contrôles pour lutter contre la criminalité de rue, déclarant : « Nos patrouilles suivront la police d'Anvers comme son ombre, dans le seul but d'éviter que notre communauté n'endure ce que les Juifs d'Anvers ont dû subir durant la Deuxième Guerre mondiale. »

Au-delà de cette déclaration provocatrice dans la ville des diamantaires – mais d'autres déclarations, sous couvert d'antisémitisme –, une telle initiative serait justifiée si elle se mettait en place. Mais exceptionnellement, la classe politique belge, flamande comme francophone, s'est retrouvée unie pour dénoncer ces atteintes « intolérables et inacceptables à l'état de droit ». La Sûreté de l'État avoue n'avoir pu trouver aucun lien de l'AEL avec l'extrémisme islamiste. Et la justice ne peut pas utiliser la loi contre les milices vis-à-vis de jeunes sans uniforme et armés de seuls appareils photo.

Le ministre de la Justice avait déclaré que, s'il n'y avait pas de loi pour mettre fin aux agissements de l'AEL, il faudrait changer la loi. En mettant sur le dos d'Abou Jahjah la responsabilité des échauffourées, les ministres espèrent obtenir sa condamnation, ou au moins sa mise à l'écart pendant quelque temps. Certains politiciens évoquent même la possibilité de lui retirer la nationalité belge acquise par son mariage.

Évidemment, les déclarations de l'AEL sont avant tout des déclarations publicitaires, pour tenter de lancer et faire connaître un petit groupe nationaliste. L'AEL n'a pas les moyens de mettre en place réellement un contrôle des agissements policiers. Reste que, dans un pays où la police, la gendarmerie et la justice ont à plusieurs reprises fait la démonstration de leur partialité et de leur violence, non seulement contre les immigrés, mais aussi contre l'ensemble des travailleurs, étrangers ou belges, flamands ou wallons, c'est toute la population laborieuse qui aurait intérêt à s'organiser pour contrôler, dénoncer et s'opposer aux « dysfonctionnements », selon le terme officiel, des institutions de l'État.

RÉFÉRENDUM ?

24 novembre au référendum le projet gouvernemental. Malheureusement celui-ci est passé avec 56,1 % des voix en sa faveur. Il prévoit désormais qu'il faut travailler 12 mois d'affilée au lieu de 6 pour avoir droit aux allocations chômage et que les chômeurs n'auront droit qu'à 400 jours d'indemnités au lieu de 520. Cela exclura un chômeur sur huit des droits au chômage, tous ceux qui font des « petits boulots » de quelques semaines ou quelques mois et en tout particulier les femmes.

Pour sa réforme de l'allocation chômage, le gouvernement avait mis le paquet. Le ministre de l'Économie, relayé par une foule de hauts fonctionnaires, a multiplié les réunions dans les entreprises, allant même jusqu'à distribuer des tracts pour dénoncer la loi actuelle comme un « oreiller à la paresse » ou « favorisant le tourisme social » de soi-disant

chômeurs étrangers qui viendraient envahir le pays pour profiter des avantages sociaux suisses. Par ailleurs, le ministre a promis une baisse pour tous de 1 % du taux de cotisation chômage et la suppression de l'impôt de solidarité envers les chômeurs que payaient jusque-là les plus riches. Bref, en jouant des préjugés xénophobes, antichômeurs, et en promettant aux plus riches moins de taxes chômage pour tous et moins d'impôts en faveur des pauvres, il a réussi à faire passer ses attaques.

Bien évidemment le terrain du référendum était biaisé, car une grande partie des travailleurs en Suisse ne peuvent pas voter, étant frontaliers, saisonniers ou étrangers. Le terrain de la lutte a payé, même si c'est relatif, mais celui des urnes s'est révélé une impasse.

Crédit Lyonnais

LE PERSONNEL FACE AUX MANŒUVRES DES BANQUIERS

En deux jours, les 23 et 24 novembre, le gouvernement de Chirac et Raffarin a vendu aux enchères les 10,9 % d'actions du Crédit Lyonnais encore détenus par l'État.

BNP Paribas a mis 2,2 milliards d'euros sur la table et a emporté le morceau. Le plus gros groupe bancaire du pays se retrouvait ainsi sensiblement à égalité avec le Crédit Agricole et le groupe d'assurances AGF-Allianz, chacun détenant entre 10 et 11 % du capital du Crédit Lyonnais.

Mais depuis, le président de BNP Paribas, Pébereau, a encore déboursé un milliard de plus en rachetant 5,32 % d'actions du Crédit Lyonnais, ce qui porte sa participation à 16,23 %. Il ambitionne apparemment de mettre la main sur le Crédit Lyonnais. Mais s'il a déboursé autant, c'est bien dans la perspective de rentabiliser son investissement. Et pour qu'une fusion des deux banques (même si elle est pudiquement baptisée « rapprochement ») soit suffisamment rentable pour le ou les nouveaux propriétaires, il faudrait supprimer des milliers d'emplois.

Ce n'est pas d'hier que Pébereau s'intéresse au Crédit Lyonnais. En 1999, il avait déjà affiché son intérêt lorsque

le gouvernement Jospin avait privatisé le Crédit Lyonnais. Mais la BNP n'avait pas été invitée à figurer au capital. Parmi les banques et compagnies d'assurances actionnaires, c'est le Crédit Agricole qui détenait le plus gros morceau. Strauss-Kahn et après lui Fabius semblaient même lui promettre à moyen terme la mainmise sur le Crédit Lyonnais.

Les banquiers du Crédit Agricole hésitant, Peyrelevade (le président du Crédit Lyonnais) poussant à fond pour conserver son indépendance, le ministre de l'Economie, Mer, a décidé de passer en force avec une procédure de vente-éclair. Il est plus que choquant de voir ainsi qu'en un tournemain un

grand groupe bancaire peut acheter un gros morceau d'une banque de cette taille, mais cela illustre tout à fait les mœurs et les moyens mis en œuvre dans le système capitaliste.

BNP-Paribas a de l'argent, beaucoup d'argent, mais veut en gagner encore plus. Et comme le Crédit Lyonnais est redevenu rentable (du fait que ce sont les contribuables qui ont payé pour le « trou » énorme des années 1980), ses bénéfices présents et à venir attirent la convoitise de requins encore plus gros et plus riches que lui.

Lundi 26 novembre, parmi le personnel du Crédit Lyonnais, beaucoup étaient sous le choc. Et ce d'autant qu'ils avaient retenu des journaux télévisés l'impression que la prise en main par BNP-Paribas était quasiment faite.

Peyrelevade s'est alors adressé au personnel pour dénoncer cette vente aux enchères. Mais dans le même temps il n'a pas pu s'empêcher de saluer, avec coquetterie, le

prix de 58 euros, présenté par lui comme une preuve que le Crédit Lyonnais fait de bonnes affaires. Il a aussitôt invité tout le personnel... à travailler sans relâche, avec un discours du style « *Je m'occupe de tout, et je vous tiendrai informés* ».

Les cinq fédérations syndicales de la banque et les délégués nationaux du Crédit Lyonnais ont, dans une conférence de presse commune, insisté sur les risques d'une « mégafusion », évoquant de 7 000 à 12 000 suppressions d'emplois. L'intersyndicale va écrire à tous les gros actionnaires pour leur demander leurs intentions. Mais comment peut-on croire que ces prédateurs (ils le sont tous) vont confier leurs intentions (qui du reste peuvent varier avec le temps et selon les prix qu'on leur propose pour leurs actions) aux syndicats ?

Toutes ces dernières années, le personnel du Crédit Lyonnais a payé cher pour la politique des banquiers. Le « trou du Crédit Lyonnais » (qui a largement profité à bien

des gros capitalistes) a servi de prétexte pour supprimer des emplois par milliers, lors de trois plans dits « sociaux » !

Mais la direction ne s'en est pas tenue là. Dans sa course éperdue à la productivité, elle continue de tailler dans les effectifs. C'est d'ailleurs en partie de ce fait que Peyrelevade peut aujourd'hui se vanter des bénéfices qui figurent « parmi les meilleurs de la place ».

Alors, le personnel n'a absolument aucun intérêt à marcher dans les manœuvres de Peyrelevade, qui se présente comme le sauveur suprême du Crédit Lyonnais. Il n'a pas plus intérêt à croire ceux qui vont prétendre que les actions détenues par le personnel pourraient servir de barrage dans une future bataille entre capitalistes pour le contrôle du capital de la banque.

Pour refuser de payer une nouvelle fois la note, les travailleurs du Crédit Lyonnais ne peuvent compter que sur leurs propres forces.

Correspondant LO

Amiante LA BOURSE OU LA VIE

Aux États-Unis, deux firmes viennent de conclure un accord à l'amiable pour mettre un terme aux plaintes déposées par leurs salariés victimes de l'amiante. Il s'agit de FMC, fabricant allemand d'équipements médicaux, qui a racheté Medical Care, autrefois propriété du groupe américain Grace, spécialisé dans la chimie et la pharmacie, et de l'américain Sealed Air, fabricant de plastique d'emballage à bulles.

A l'annonce de ces accords, les titres FMC ont progressé de 31 % et ceux de Sealed Air de 54,45 %.

L'enjeu est gros en effet : les experts financiers américains estiment que la facture de l'utilisation de l'amiante aux États-Unis pourrait se monter à 200 ou 250 milliards de dollars, dont 60 % à la charge des assureurs. Un procès rassemblant 8 000 plaignants et impliquant des entreprises comme Dow Chemical ou Exxon a commencé en Virginie. Les actionnaires et boursicoteurs en tout genre sont donc bien inquiets et à l'affût de toute « bonne » nouvelle qui leur laisse espérer des frais moins importants. D'où la hausse des actions quand l'entreprise s'en sort bien.

Or on a vu aussi des titres d'entre-

prises françaises utilisatrices de l'amiante faire un bond à la Bourse : + 4,08 % pour Saint-Gobain, + 7,14 % pour Lafarge et + 3,86 % pour Alstom. Elles craignent, elles aussi, d'avoir à payer puisque, d'après la Cour de cassation, l'employeur a une « obligation de sécurité » sous peine d'être accusé de « faute inexcusable ». Et pourtant l'État et la Sécurité sociale, en créant le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, sont venus à leur rescousse. Mais rien de tel qu'un « bon accord » outre-Atlantique pour redonner le moral aux actionnaires : finie l'angoisse de la perte de profits !

Quant à la perte des vies, quelle importance pour eux ? On compte aux États-Unis 200 000 décès consécutifs aux maladies professionnelles causées par l'amiante. On pense que, vers 2030, on pourrait en compter 750 000 en Europe de l'Ouest. Mais la seule préoccupation de ceux qui profitent de l'économie est de rogner sur les indemnités attribuées à ceux qu'ils ont rendus malades ou à leurs familles. Difficile de faire plus abject !

S. M.

Le Parlement européen et les « conglomérats financiers »

Lors de sa session de mi-novembre à Strasbourg, le Parlement européen a paru s'inquiéter de ce que certaines « affaires » retentissantes (du genre des scandales Enron ou WorldCom, aux États-Unis) ne puissent à leur tour faire des ravages de ce côté-ci de l'Atlantique. Sur l'un des rapports tournant autour de ces questions, celui du Vert français Alain Lipietz concernant « la surveillance des organismes financiers appartenant à un conglomérat financier », voici ce qu'a déclaré en séance notre camarade députée européenne de Lutte Ouvrière, Armonie Bordes :

« Que le Conseil européen s'inquiète de "l'effondrement de la cyber-économie", des "scandales financiers" et de la "dégradation de la situation" qui en résulte, il y a de quoi !

Ceux qui ont le plus à s'inquiéter, ce sont surtout les salariés qu'on a déjà licenciés ou que l'on se prépare à licencier dans les entreprises concernées, alors pourtant qu'ils ne sont pour rien dans l'anarchie de votre économie aussi injuste qu'irrationnelle. Mais, face à ce mal réel, le seul remède qu'on nous pro-

pose, c'est le renforcement des "règles prudentielles" ou "l'amélioration du contrôle". Comme si les "conglomérats financiers" pouvaient être contrôlés d'en haut, par les pouvoirs politiques chargés de les protéger ! Pour éviter cependant que la seule évocation du mot "contrôle" ne hérisse les conglomérats financiers, le rapport leur promet que la directive respectera "l'obligation de confidentialité".

Alors, que ceux qui font semblant de croire que quelques "règles prudentielles" et quelques "coordinateurs" sans pouvoir réel peuvent guérir l'économie capitaliste de la spéculation, des scandales et des crises financières, votent donc pour ce rapport ! Mais même un vote du Parlement européen ne peut transformer une recommandation mièvre en potion magique contre les maux du capitalisme.

Votre économie, fondée sur la course au profit privé et sur la concurrence, est plus imprévisible encore que les conditions météorologiques. Car si l'on peut prévoir, trois jours à l'avance, les perturbations atmosphériques, qui est capable de prévoir, même du jour au lendemain, les soubresauts de la Bourse ?

En nous prononçant contre ce texte, nous exprimons notre opposition à un ordre économique stupide et dangereux pour la société. »

France
Télécom

Avant l'annonce du "plan de sauvetage" RÉACTION DU PERSONNEL

Dans les services de France Télécom, les discussions vont bon train à propos du « plan de sauvetage » que prépare Thierry Breton. À ce jour rien n'a été rendu public, mais les médias, d'Arte à Europe 1, du Figaro à Libération, prévoient des dizaines de milliers de suppressions de postes. Mais comme la plus grande partie du personnel de France Télécom est fonctionnaire, – 107 000 sur 149 000 – la direction n'a pas totalement les mains libres.

Les chiffres les plus couramment cités tournent autour de 20 ou 25 000, FO-PTT parle carrément de 45 000 emplois supprimés ! La direction vient certes de démentir ce dernier chiffre, mais reste dans le flou, ce qui alimente l'inquiétude, à propos de l'âge de départ en pré-retraite par exemple. Jusqu'en 2006, un plan de Congé de Fin de Carrière existe à France Télécom, qui permet de partir à 55 ans avec l'équivalent de 85 % du salaire. Il aboutirait, dans les trois ans à venir, à la suppression de 26 000 postes. Est-ce que ce plan va être remis en cause ? Ceux qui espéraient en bénéficier commencent à avoir des doutes. Quant à ceux qui n'étaient pas encore



concernés par ce plan, mais espéraient son renouvellement, ils craignent qu'il ne soit pas renouvelé, surtout après les dernières déclarations du gouvernement, qui a fait voter pour l'ensemble de la fonction publique la suppression des congés de fin d'activité. Devoir aller jusqu'à 60 ans, avec de fortes chances d'être obligé de partir de France Télécom, avant la retraite, cela change la donne !

On évoque la solution des redéploiements. Notons d'abord qu'à force de supprimer des emplois dans tous les services, la possibilité de retrouver un poste à l'inté-

rieur de France Télécom devient de plus en plus aléatoire. Chaque direction régionale, chaque unité cherche à réduire le personnel. Il faudrait donc partir ailleurs...

Une partie du personnel, dégoûtée par les continuelles menaces qui planent sur leurs postes et les restructurations à répétition, n'est pas forcément contre régler la question à sa façon, une bonne fois, en quittant l'entreprise. Mais une autre partie tient à rester à France Télécom, même si les conditions de travail vont continuer à s'aggraver.

Certes, il n'est pas nouveau que France Télécom propose d'aller dans d'autres

administrations. Mais depuis quelque temps le nombre d'emails nous proposant de tels postes a grimpé. Il nous est même parfois proposé de repasser des concours externes pour ces postes, ce qui signifierait perdre toute son ancienneté et recommencer à zéro question salaire !

Les salariés voudraient donc connaître avec précision les conditions de départ. Au volontariat ? Sur quel emploi ? Les postes proposés jusque-là concernent surtout le ministère de l'Intérieur. Mais l'idée de se retrouver gardien de prison par exemple, comme cela est évoqué dans les discussions, ne

plaît pas beaucoup. Il est question de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales, mais de toute façon une telle orientation ne peut concerner que quelques centaines de salariés par an, un maximum de 658 en 2001. Et comme le budget de 2003 prévoit une diminution du nombre des fonctionnaires...

Pour organiser les départs, il est question de rattacher les salariés ayant le statut de fonctionnaires à un EPIC (Établissement public pour l'industrie et le commerce), sorte de sas par lequel transiterait le personnel dont l'emploi aura été supprimé et qui générerait aussi la dette de France Télécom. Tout cela n'est pas pour rassurer.

L'annonce officielle du plan aura lieu le 4 décembre, jour où se tient le conseil d'administration. En interne, France Télécom dément les informations publiées dans les médias. Mais elle a quand même demandé aux responsables d'annuler leurs congés de début décembre, preuve qu'elle craint des réactions.

En tout cas, le succès de la grève du 26 novembre a redonné confiance au personnel et la direction a peut-être bien raison de ne pas être rassurée.

Correspondant LO

Magasin Carrefour
Nice Lingostière

DEUX SAMEDIS DE GRÈVE POUR NOS SALAIRES

Deux samedis de suite, le personnel du magasin Carrefour de Nice Lingostière a fait grève. En effet depuis des années les conditions de travail se dégradent et la direction a annoncé récemment la suppression de la prime d'intéressement. Cela nous ferait une perte sèche d'au moins 500 euros et, pour les nouveaux embauchés qui gagnent le Smic, c'est catastrophique.

Déjà la direction de Carrefour nous avait fait part de ses pertes dues à la crise argentine, mais maintenant elle déclare une

baisse des bénéfices de 2 %. C'est peut-être la conséquence du fait que le pouvoir d'achat de la population laborieuse a baissé, mais il n'y a pas de raison qu'en plus Carrefour répercute ses baisses de profit sur nos salaires.

Samedi 23 novembre nous étions donc en grève à l'appel de la CGT nous nous sommes retrouvés bientôt environ 250 à bloquer les entrées, sur un effectif de 800 salariés. Un tract a été distribué aux clients, leur expliquant le pourquoi de notre grève, rappelant au passage le salaire mensuel du PDG : 170 000 euros, soit 120 fois ou 150 fois notre salaire mensuel !

Et la crise économique devrait se répercuter seulement sur nos salaires ?

Vers 9 heures, le représentant des commerçants de la galerie marchande est arrivé : il voulait que l'on dégage les portes. Il fut renvoyé à la direction de Carrefour, pour l'inviter à satisfaire nos revendications, ce qui n'eut pas l'air de lui plaire.

Puis, des cadres ayant réussi à faire entrer des clients par les issues de secours de certaines boutiques, nous avons été bloquer les entrées des parkings. En fait, nombreux étaient ceux qui partaient faire leurs courses plus loin, après nous avoir dit un mot d'encouragement : c'était la

réaction de travailleurs comme nous, cela se sentait.

Au cours de cette première grève, tout le monde était content de se retrouver, voire de faire connaissance. Car c'était la première fois que nous pouvions discuter entre employés de différents services.

Dans la semaine nous sommes montés voir le directeur qui n'a rien voulu savoir, et le samedi suivant 30 novembre nous avons donc remis cela. Si cette fois nous n'avons pas pu empêcher les clients de rentrer faire leurs courses, nous avons fait en revanche une manifestation permanente devant les caisses, avec banderole et tract

explicatif, et personne ne pouvait ignorer que nous étions en grève. Avant de finir nous sommes montés dire au directeur ce que nous pensions, et en redescendant, nous avons fait deux fois le tour du magasin en manifestation, banderole en tête. Certains clients se sont même joints à nous. Tout le monde était content de cette action, d'autant que nous étions encore plus nombreux que la semaine précédente. Carrefour n'a peut-être pas perdu d'argent ce jour-là, mais la direction a bien dû se rendre compte que nous n'avions pas l'intention de nous laisser faire. Et de toute façon c'est une affaire à suivre...

**Matra Automobile
Romorantin (Loir-et-Cher)**

NON AUX LICENCIEMENTS !

Samedi 30 novembre, une grande manifestation a réuni 1500 personnes dans les rues de Romorantin, dans le Loir-et-Cher, pour protester contre les suppressions d'emplois. Mais il semble bien que le scénario catastrophe du départ de Matra soit en train de se réaliser.

En 1984, avec le lancement de l'Espace, une période de collaboration fructueuse s'était ouverte entre Matra et Renault. Au fil des années et des différentes versions du modèle, le succès du monospace Matra, commercialisé par Renault, ne s'est jamais démenti et, employant 3000 personnes dans ses usines de Romorantin et Theillay, sans compter deux autres usines d'armement toutes proches, Matra s'est imposé comme le principal employeur de la région.

A l'époque, Matra se posait en bienfaiteur de la Sologne et, jusqu'à dernièrement, les élus locaux ont voulu y croire. Le musée automobile de Romorantin, tout à la gloire de Matra, a été financé par l'argent public, de même que l'achat de terrain pour l'agrandissement de l'usine.

Mais en 1996 Matra et Renault se sont entendus pour mettre un terme à leur partenariat, la future Espace devant être un produit 100 % Renault, fabriqué à l'usine de Sandouville en Seine-Maritime. Les élus et notables de tout bord ont d'abord feint l'ignorance, puis ont commencé à demander des audiences en haut lieu. Les pro-

messes n'ont pas manqué, jusqu'à celle de Chirac au printemps dernier, s'engageant pour que jamais... et le bla-bla-bla de circonstance. Mais on sait que les promesses de Chirac n'engagent que ceux qui les croient !

La survie de l'usine est aujourd'hui compromise car le produit de remplacement de l'Espace, l'Avantime, n'a qu'un succès confidentiel. Ce coupé haut de gamme et hors de prix n'est produit qu'à quelques unités par jour. Un autre modèle qui doit sortir des chaînes, « révolutionnaire » lui aussi, semble promis à un succès tout aussi fracassant... à moins que ce ne soit un leurre, destiné à illusionner tout le monde sur les intentions réelles du groupe Lagardère.

Car le sort de Romorantin et de sa région importe sans doute bien peu aux dirigeants du groupe. L'automobile n'est qu'une des activités de l'empire Lagardère, un des tout premiers groupes d'édition au monde et surtout le premier groupe européen d'armement. Au travers des programmes Airbus, Ariane, des missiles, des avions de chasse, etc., le groupe vit en grande partie aux crochets de l'État. A ce titre, de la part du gouvernement, les moyens de



pression sur les choix du groupe seraient pourtant multiples. Mais jusqu'ici, celui-ci n'a pas eu à avoir peur de grand-chose.

Illustration du mépris du trust pour les salariés, les licenciements ont été annoncés au Comité central d'entreprise (CCE) jeudi 24 octobre, le jour même du rachat par Lagardère du pôle édition de Vivendi Universal. Sur un an, ce sont 1 500 emplois qui ont disparu. Suite aux pressions de la direction, 400 personnes sont parties « à l'amiable ». 280 licenciements doivent maintenant être annoncés. Quant aux emplois qui res-

tent, ils sont suspendus à des ventes incertaines.

Malgré cela, au Conseil régional, les élus de gauche et de droite ont montré dernièrement qu'ils étaient encore prêts à mettre la main à la poche (à celle des contribuables en tout cas) pour convaincre Matra de rester (voir LO n° 1787). Pour leur part, les syndicats reprochent à Matra et à Renault de ne pas faire la campagne publicitaire qu'il faudrait pour assurer le succès de l'Avantime (quand ils ne jouent pas les experts pour proposer la conquête du

marché automobile asiatique, par exemple).

La manifestation du 30 novembre a certes été un succès. La forte délégation d'élus et de notables, les affichettes de soutien sur les vitrines des commerçants, montrent qu'à l'évidence, si ce sont les ouvriers qui sont les premiers touchés, d'autres catégories sociales sont conscientes qu'elles subiront aussi les conséquences du déclin annoncé. Mais il est certain que, pour faire reculer le groupe Lagardère, les ouvriers et la population ne pourront compter que sur leurs propres forces.

**Tours Couture
Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)**

Les patrons doivent répondre des salaires et des emplois !

Lundi 2 décembre, les 130 salariés de Tours Couture, entreprise de confection de Joué-lès-Tours, des femmes dans leur très grande majorité, ont manifesté dans les rues de Tours pour exiger que leur soient payés les salaires d'octobre et de novembre, exprimer leur inquiétude devant les menaces qui pèsent sur leurs emplois, et dénoncer le cynisme de leur patron, Patrice Bouygues. Pendant ce temps, une délégation était à Paris, où le tribunal de commerce devait se prononcer sur une éventuelle mise en redressement judiciaire.

Patrice Bouygues et ses proches sont à la tête d'une holding, la Société de Luxe Patrice Bouygues (SLPB) qui, outre Tours Couture à Joué-lès-Tours, contrôle les entreprises Bleu Couture et Bleu Studio à Angers, Brault à Coutances, Sidma à Mayenne, et Prestige Service à Paris. Il fait aussi dans l'immobilier, l'informatique et le conseil aux entreprises, et vient de reprendre la confection Weinberg à Bourges début novembre, alors même qu'il n'assurait plus la paye des ouvrières de Joué-lès-Tours !

Le 27 novembre, ce sont les travailleuses de Bleu Couture et

Bleu Studio à Angers qui ont appris à leur tour que ces entreprises déposaient le bilan, et qu'en conséquence elles ne toucheraient pas intégralement leur paye de novembre, ni leur 13^e mois.

En fait, Patrice Bouygues semble s'être spécialisé dans un type particulier de prédation, à base de rachat d'entreprises plus ou moins en difficulté. Voici deux ans, il a repris ce qui restait de l'ancienne Manufacture Tourangelle de Confection (MTC), installée alors à Tours. Selon les syndicats, Bouygues aurait repris la MTC sans déboursier un centime,

et aurait même empoché plus de six millions d'euros du propriétaire d'alors, le groupe Gucci, qui avait initialement prévu de consacrer cette somme à la mise en œuvre d'un « plan social ».

Quelque temps après, la MTC devenue Tours Couture était transférée à Joué-lès-Tours, dans les locaux de l'ancienne usine Tambrands qui avait elle aussi licencié tout son personnel féminin il y a quelques années. C'est sans doute là ce que les pouvoirs publics appellent la réindustrialisation d'un site.

Aujourd'hui, si l'on excepte la petite société parisienne qui chapeaute l'ensemble du groupe, il semble bien que toutes les entreprises dépendant de la SLPB affichent des résultats financiers négatifs. Mais, pour être en permanence au bord du dépôt de bilan, ces patrons sont pourtant loin d'être sans le sou ! Tout comme les patrons précédents, d'ailleurs.

Ainsi Cligman, l'ancien patron de la Manufacture Tourangelle de Confection, qui posséda l'usine des années 1960 jusqu'à la fin des années 1990, est encore propriétaire des terrains et bâtiments situés près du centre de Tours. Ces bâtiments sont actuellement l'objet d'importants travaux, afin d'accueillir une partie des services de la banque en ligne Egg, et l'on imagine sans peine que l'opération sera juteuse pour le propriétaire des lieux.

Pendant des années, les ouvrières de la MTC devenue Tours Couture ont fait dans la confection haut de gamme. À la fin des années 1960, cette entreprise a compté jusqu'à 1000 salariés. Travaillant, entre autres, pour Yves Saint-Laurent, les ouvrières produisaient des vêtements qu'elles auraient été bien en peine de s'offrir avec leurs salaires de misère !

Évidemment, les patrons ont utilisé tous les moyens mis à leur

disposition par les gouvernements successifs pour faire supporter leurs prétendues difficultés par la collectivité, telle la loi de Robien qui avait permis à la MTC de bénéficier d'importants dégrèvements de charges, en échange d'une réduction du temps de travail moyen censée éviter des licenciements. Aujourd'hui que la boucle est presque bouclée, c'est encore le Fonds de garantie des salaires qui risque de payer les salaires que Bouygues n'a pas versés.

Ces patrons successifs, Cligman hier, Yves Saint-Laurent qui était l'un des principaux donneurs d'ordres, Bouygues aujourd'hui, ne sont pas sur la paille. Ils ont des capitaux, des propriétés. Ils se sont enrichis pendant des années du travail d'ouvrières qui gagnaient des salaires misérables. Eh bien, c'est sur leurs fortunes, y compris personnelles, qu'il faudrait aujourd'hui prendre de quoi garantir les salaires et l'emploi !

Mines de potasse d'Alsace - Stocamine

LA DIRECTION TENTE DE REPORTER SON PRÉJUDICE SUR LES MINEURS

L'incendie des galeries souterraines du centre de stockage de déchets industriels Stocamine à Wittelsheim dans le Haut-Rhin, commencé le 10 septembre, continue encore aujourd'hui et on ne sait toujours pas ce qui brûle. L'aéragé des galeries des mines de potasse étant en liaison avec celles du site de stockage, les mineurs ont refusé de continuer à travailler au contact des fumées qui se sont révélées cancérigènes. De ce fait ils ont été mis en congés et sont payés intégralement jusqu'à ce jour.

Mais la direction a ouvert des négociations lors desquelles elle a annoncé qu'elle ne continuerait à payer les mineurs qu'à 80 % de leur salaire. Les syndicats, sauf FO, étaient prêts à discuter cette proposition, moyennant une révision à 90 % au lieu de 80 %. C'était sans compter avec les mineurs, pour qui il est hors de question de subir un préjudice, ni sur les salaires, ni sur l'emploi, ni sur la santé.

Du coup, lors de l'assemblée générale du lundi 18 novembre, qui a réuni 500 mineurs comme chaque semaine depuis le début de l'incendie, 200 parmi eux ont décidé d'accompagner les syndicats au Comité d'entreprise qui avait lieu ce jour-là, pour dire qu'ils voulaient 100 %, un point c'est tout.

La direction, elle, a annoncé qu'elle suspendait les négociations sur ordre du ministère de l'Industrie et des Finances, dont dépendent les MDPAs, entreprise publique. Elle annulait donc la réunion de négociation prévue le vendredi 22 novembre et donnait une date butoir, le 6 décembre, et un ultimatum : si les syndicats de mineurs n'avaient pas signé à cette date la dernière proposition qu'elle faisait à 85 %, les mineurs ne seraient plus payés qu'à 75 % de leur salaire, comme en chômage technique, et non à 100 % comme ils le sont aujourd'hui.

Les syndicats maintinrent alors le mot d'ordre de manifestation, mais avec cette fois comme but la sous-préfecture voisine de Thann, et comme objectif de ne subir aucun préjudice financier. Ils ne sont

pour rien dans l'accident et n'ont pas à en faire les frais, alors que les responsables des MDPAs, de Stocamine ou des pouvoirs publics, qui ont toutes les responsabilités dans cette affaire, ne sont aucunement inquiétés dans leur santé, leur salaire ou leur emploi.

Quatre cents mineurs ont donc fait ce jour-là, le 22 novembre, une opération « escargot » sur les routes autour de la sous-préfecture. Et le vendredi 29 novembre 300 mineurs, à l'appel des syndicats, envahissaient la CLIS, un organisme public censé surveiller Stocamine et où siègent les autorités locales, les directions des MDPAs et de Stocamine ainsi que les écologistes. Le sous-préfet y annonçait que les experts garantissaient que les mesures de toxicité de l'air prises (on ne sait où) étaient inférieures au seuil de dangerosité. Il se fit traiter de menteur et de tous les noms d'oiseaux.

Les mineurs argumentaient qu'on leur avait déjà fait le coup du « aucun risque », « aucun danger », mais que les produits garantis ininflammables brûlaient, que le feu n'était paraît-il au départ qu'un feu de palettes et qu'on les a envoyés au contact des fumées sans aucune protection, parce qu'il n'y avait déjà à l'époque aucun danger. Et s'il n'y avait pas de danger, pourquoi la direction des mines refusait-elle au CHS de l'entreprise la nomination d'experts choisis par les syndicats ?

Dans la foulée, peu après, les mineurs envahissaient le Conseil de surveillance des mines où étaient représentés le ministère de l'Industrie, l'EMC (maison mère des MDPAs) la direction des MDPAs, et quelques notables locaux. Là, ils purent leur dire encore leurs quatre vérités et maintenir leurs revendications : aucun préjudice finan-

cier, un suivi de santé pour les mineurs mis au contact des fumées, la vérité sur ce qui brûle, et un emploi garanti pour tous ceux qui sont trop jeunes pour bénéficier de la mise en préretraite.

Les membres du Conseil de surveillance disant qu'ils ne pouvaient pas s'engager pour l'État, ils durent rester jusqu'à ce qu'ils signent tous, pour pouvoir quitter la salle, la levée de la date butoir du 6 décembre, la réouverture de négociations et donc le paiement intégral des salaires. Ce qu'ils firent tous au bout d'un certain temps.

Les mineurs ne se font pas d'illusion sur ces signatures mais, à l'assemblée du 2 décembre où ils étaient toujours 500, ils étaient quand même assez heureux d'avoir ainsi montré qu'il n'était pas question pour eux de se laisser faire.

Correspondant LO

CEAC Nanterre (Hauts-de-Seine)

LES OUVRIERS OCCUPENT

Depuis le 29 novembre, la totalité des 200 ouvriers en contrat à durée indéterminée de la CEAC, une entreprise de fabrication de batteries automobiles située à Nanterre, occupent leur lieu de travail (c'est le site le plus important en France).

Les grévistes qui se relaient sur un rythme de 3x8, réclament 150 euros d'augmentation de salaire, le départ en préretraite à 58 ans et l'amélioration des conditions de travail.

Les anciens ne supportent plus des conditions de plus en plus pénibles. La direction demande la même charge de travail, peu importe l'âge et l'état de santé de la personne. On donne aux femmes des travaux qu'elles ne devraient pas faire : soulever des batteries et des charges très lourdes, par exemple.

Pour les salaires, il y a des différences énormes qui sont apparues au fil des années sur un même poste.

Le travail du samedi est au volontariat, parce que les syndicats et les ouvriers l'ont imposé au moment du passage aux 35 heures. Mais les intérimaires n'ont pas le choix, et le patron harcèle moralement les ouvriers embauchés pour qu'ils travaillent aussi le samedi. C'est une des causes de la grève. Les ouvriers réclament que les intérimaires, au nombre de 80, soient embauchés.



Car en fait ils sont des ouvriers constants dans l'entreprise.

Une partie des intérimaires est solidaire de la grève, mais la direction a renvoyé tout le monde « chercher du travail ailleurs » dès le samedi.

Il y a des postes supprimés, des départs en retraite non remplacés par des embauchés.

Les patrons ne veulent rien dépenser pour l'usine. L'hygiène des sanitaires et du réfectoire des ateliers est précaire. Il pleut dans les ateliers, parfois sur les ouvriers, parfois même sur les armoires électriques. Cela crée des dangers pour ceux qui y travaillent. Sur demande du Comité d'hygiène et sécurité, des constats

sont effectués par la direction, mais rien ne change.

Des ouvriers sont inquiets de l'avenir de l'usine. Cela fait plus de dix ans que des bruits courent sur la fermeture. Lundi 2 décembre, le patron a parlé de deux ans de production. Mais pour beaucoup la fermeture n'est pas le problème principal. L'essentiel, c'est l'hygiène et la sécurité ainsi que les salaires. Ils ne veulent plus voir, comme c'est arrivé à la dernière réunion d'information, un ancien s'écrouler de sommeil sur sa chaise après une équipe de nuit. Ils veulent des conditions de travail et de salaire dignes. Et si cela ferme un jour, il faudra également imposer des conditions de départ dignes.

Mulhouse-Riedisheim

Les postiers en grève poursuivis en justice

La direction du centre de tri de Mulhouse/Riedisheim (314 salariés) a porté plainte contre neuf postiers du centre de tri, militants syndicalistes pour la plupart, pour entrave à la libre circulation et à la liberté du travail. Les deux tiers des postiers du centre de tri sont en grève depuis le jeudi 21 novembre parce que la direction voulait rajouter un quart d'heure de travail par jour à chacun, alors que les postes sont déjà hyper chargés et que cela reviendrait à supprimer 22 postes. Les neuf grévistes menacés, accompagnés par près de 80 grévistes et d'autres militants, sont passés au tribunal le lundi 25 novembre. Celui-ci leur a donné 24 heures pour enlever les plots qu'ils avaient déposés devant

l'entrée et qui, selon la direction, gênaient l'entrée du centre de tri pour les camions.

Cela est contesté par les grévistes, qui font remarquer qu'il n'y a plus de courrier au centre de tri puisque la direction a ouvert deux centres de tri clandestins dans la région, sous la pression de la Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse qui mène une campagne haineuse contre les postiers.

La direction des Postes refuse de dire où se trouvent ces centres de tri parallèles, ce qui donne une petite idée des conditions de travail qui doivent y régner. Mais sur ces ateliers de travail clandestins organisés par une entreprise publique, le tribunal n'avait rien à redire...

Vaulx-en-Velin (Rhône)

LES FAMILLES DU BIDONVILLE MENACÉES D'EXPULSION

La situation des 400 Roms originaires de Roumanie, Yougoslavie et Bulgarie qui composent le bidonville de Vaulx-en-Velin, en banlieue de Lyon, ne cesse de se dégrader. Le terrain vague sur lequel ils se sont installés (certains depuis sept mois), et qui continue de servir de décharge pour certaines entreprises, s'est transformé avec les pluies abondantes en un vaste marécage boueux. Les familles ont fait le maximum pour surélever leurs baraquements à l'aide de parpaings, mais cela n'empêche pas les infiltrations de l'eau et encore moins du froid.

La communauté urbaine de Lyon, présidée par le maire de Lyon Gérard Colomb (PS), est copropriétaire du terrain avec Pathé Cinéma et c'est à ce titre qu'ils ont déposé une demande d'expulsion que, fin octobre, ils ont ensuite repoussée en demandant à l'État de trouver des solutions de relogement. Le préfet a répondu qu'il ne procéderait au relogement que lorsque la justice aurait ordonné l'expulsion. En

attendant, rien n'a été fait pour améliorer les conditions de vie des familles, puisque la communauté urbaine a refusé d'installer des sanitaires et d'organiser l'enlèvement des ordures.

C'est donc dans un contexte de grande fatigue et de tensions pour toutes les familles que le tribunal de grande instance a rendu sa décision d'expulsion jeudi 28 novembre. Les familles ont deux mois pour quitter le bidonville. Ce délai est prétendument destiné à permettre le relogement. Mais Jean-Jacques Queyranne, vice-président de la communauté urbaine, demande à l'État de s'en occuper, pendant que le préfet fait traîner les choses. Chacun se renvoie la balle, mais les uns et les autres semblent bien vouloir tout faire pour rendre la situation invivable aux habitants du bidonville.

En plus de leur misère effroyable, les réfugiés sont régulièrement l'objet des provocations et des humiliations de la police. Le lendemain du jugement, des policiers accompagnés de CRS ont fait irruption dans le bidonville, semant la panique parmi les familles. En fait ils n'étaient là que pour recenser une fois de plus les noms des habitants. Mais les policiers qui devaient être « au

contact » des familles portaient des masques et des gants sanitaires, comme s'ils étaient dans un camp de pestiférés !

La police vient régulièrement effectuer des contrôles de toute sorte. Elle a même contrôlé que les quelques voitures qui étaient là étaient bien assurées. C'est aussi elle qui a coupé à plusieurs reprises l'eau et l'électricité. Un habitant du bidonville doit d'ailleurs comparaître au tribunal au mois... de mai pour vol d'électricité. Ce qui est d'autant plus dérisoire qu'il ne sait pas où il sera à cette date. Toutes ces provocations, amendes et humiliations ajoutent encore plus d'inhumanité à la situation des habitants. Le but semble être de les pousser dehors.

La décision d'expulsion est d'autant plus révoltante qu'il y a dans l'agglomération lyonnaise des logements vides, et en nombre suffisant pour mettre à l'abri les familles qui demandent à se sédentariser. Comme il y en a en nombre suffisant pour loger toutes les personnes démunies, frappées par le chômage et l'exclusion, qui se retrouvent aujourd'hui sans domicile fixe. Et il y a aussi de l'argent pour venir en aide aux familles qui veulent reprendre la route.

Le droit au logement des jeunes travailleurs menacé

L'allocation personnalisée au logement (APL), une aide versée par la Caisse d'allocations familiales aux locataires qui ont des revenus modestes, est calculée selon un barème qui tient compte des revenus déclarés pour l'année précédant la demande.

Actuellement, son montant est fixé de telle façon que les salariés de moins de 25 ans aux plus faibles ressources (inférieures à 34 142 F par an) touchent l'allocation maximale, de l'ordre de 1 200 francs par mois par exemple pour une chambre dans un foyer. Ce mode de calcul avait déjà existé jusqu'en 1997. Il s'appliquait même alors à tous les salariés, quel que soit leur âge. En février 1997, il a été remplacé par un système beaucoup moins favorable, qui a duré jusqu'à ce que, en mars 2002, le gouvernement Jospin rétablisse partiellement le système d'avant février 1997. Cette décision prise juste avant les élections lui coûtait d'autant moins cher qu'aucun financement n'avait été prévu pour payer la rallonge.

La droite s'en sert comme prétexte pour affirmer que cette mesure est ruineuse et qu'il faut faire des économies. Elle prévoit donc de réinstaurer un système de calcul des APL pour la tranche de revenus inférieure qui s'inspire de ce qui a existé de 1997 à 2002 : pour les personnes dont le revenu se situe au-dessous du plafond de 34 142 F, la base de calcul ne serait plus les

revenus de l'année écoulée mais une somme fictive, correspondant aux revenus du mois précédant la demande d'APL multipliés par neuf.

Ces revenus virtuels étant bien souvent supérieurs aux revenus réels des demandeurs, ceux-ci verraient leur APL baisser fortement. Les jeunes qui commencent juste à travailler, ceux qui sont en situation précaire (intérim, CDD), ceux qui ont de tout petits salaires (apprentis, temps partiels, CES, contrats de qualification) seraient durement touchés par ce changement. Leurs allocations devraient chuter de 10 à 30 %, voire plus, quand ils ne perdraient pas tous leurs droits dans certains cas. Certains chômeurs ayant eu un salaire occasionnel au moment du calcul de leur APL se retrouveraient ensuite avec une allocation nulle ou quasi nulle. Pour beaucoup, cela signifierait tout simplement l'incapacité de payer son loyer, voire de trouver un bailleur. Les propriétaires privés considèrent en effet souvent ces jeunes comme des locataires « à problèmes », et refusent de leur louer. Qu'en serait-il s'ils ne pouvaient même plus faire valoir une APL conséquente ?

Emplois précaires et sous-payés et parcours du combattant pour trouver un logement : voilà comment le gouvernement s'appête à rendre le départ dans la vie de ces jeunes encore plus pénible.

Endel : GRÈVE D'AVERTISSEMENT

Les travailleurs de la société de sous-traitance en maintenance Endel, qui emploie 6 000 salariés sur différents sites dispersés sur toute la France, ont répondu à l'appel de la CGT à une journée nationale d'action, le 21 novembre, pour protester contre la remise en cause d'acquis sociaux.

En effet la fusion récente des deux entreprises Delattre-Levivier et Entrepose, à l'origine de la société Endel, est pour la direction l'occasion de porter atteinte au niveau de vie des travailleurs. Elle voudrait nous faire avaler que l'intégration de quelques primes au salaire serait un avantage en échange de l'acceptation du blocage des salaires.

Par ailleurs, sa nouvelle trouvaille serait le travail à crédit, les heures supplémentaires et les déplacements n'étant payés que le mois suivant. Tout cela, nous explique-t-elle dans son jargon, « pour fournir les éléments de la paie le plus tôt possible pour la COB, Commission des Opérations en Bourse », c'est-à-dire pour lui permettre de clore plus tôt ses comptes du mois. Cela revient à lui prêter notre argent afin de mieux jouer en Bourse !

Cette grève du 21 novembre était une première grève d'avertissement. Sur le littoral du Nord, elle a été suivie à 100 %, à Dunkerque comme à Calais. Sur le site de

Calais, où nous travaillons à 40 ouvriers, tous étaient heureux de se retrouver ensemble en grève. Une grève, on n'avait pas vu ça depuis plus de vingt ans ! C'est dire aussi notre mécontentement face à ces menaces, alors que nous subissons déjà des conditions de travail de plus en plus dures, comme dans beaucoup d'entreprises, en raison de la flexibilité qui nous est imposée.

Le directeur de l'agence de Calais considère que c'est normal de nous informer le matin en arrivant à l'atelier, sans qu'on ait même pu préparer un casse-croûte, qu'on est envoyé pour la journée sur un chantier éloigné, pas gêné de nous proposer un déplacement de 80 km, qui ne sera payé qu'au tarif de 50 km. Il arrive même qu'il passe le soir, chez l'un d'entre nous, et scotch sur la porte (de peur qu'on n'ait pas l'idée d'aller ouvrir notre boîte aux lettres), à plus de 21h, un avis de déplacement pour le lendemain.

Cela fait des années que la direction démolit notre santé. Endel n'est pas une petite entreprise : elle dépend du groupe Suez, un trust international riche à milliards mais qui surexploite ses ouvriers.

Alors, qu'il sache qu'il ne peut pas tout se permettre !



Des Roms de Choisy-le-Roy, vivant dans des conditions désastreuses, et qui viennent d'être expulsés par les autorités.